

Tebboune face à la presse nationale

ECONOMIE, INTÉGRATION ET DROITS DES CITOYENS AU MENU

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8412 - DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Sakiet Sidi Youcef

Jalon de l'unité algéro-tunisienne

Page 3

ALGÉRIE–EMIRATS ARABES UNIS

ALGER COUPE LES AILES À L'ACCORD AÉRIEN



L'Algérie a décidé de mettre fin à l'accord aérien avec les Emirats arabes unis signée en 2023 à Abu Dhabi, en engageant les procédures nécessaires pour la dénonciation de la convention relative aux Services aériens entre les deux pays, signée à Abu Dhabi le 13 mai 2013 et ratifiée par le décret présidentiel du 30 décembre 2014. La fin de cette convention aura un impact direct sur le trafic aérien entre les deux pays. *Page 24*

ECOLE PRIMAIRE

Le chantier prioritaire du secteur

Page 2

POMME DE TERRE

Une production record cette année

Page 4

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS

LE MCA RELANCE SES CHANCES

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



BONNES PRATIQUES ALIMENTAIRES

Les clés d'un jeûne équilibré

L'ASSOCIATION des journalistes de la wilaya de Blida a organisé un forum de sensibilisation consacré à la surconsommation du sucre et de la farine blanche, ainsi qu'aux bonnes pratiques alimentaires durant le mois sacré de ramadan.

Cette rencontre a été animée par la nutritionniste Dr Aïcha Dahmani, en présence d'un parterre de journalistes et de citoyens soucieux de leur santé.

Dans un premier volet, le Dr Aïcha Dahmani a abordé les effets néfastes de la consommation excessive de sucre et de farine blanche, devenus omniprésents dans l'alimentation quotidienne. Elle a expliqué que ces produits raffinés sont à l'origine de nombreux troubles de la santé, notamment la prise de poids, le diabète, l'hypertension artérielle et certaines maladies cardiovasculaires.

Elle a, à cet égard, préconisé de les remplacer par des aliments naturels, capables de protéger l'organisme contre les maladies graves et chroniques, telles que les céréales complètes, les sucres naturels et les aliments riches en fibres.

Dans un second volet, l'intervenante s'est penchée sur l'alimentation durant le mois de ramadan, mettant l'accent sur l'importance de préserver l'équilibre nutritionnel malgré le jeûne. Concernant l'iftar, elle a recommandé d'éviter les excès, notamment les aliments frits et trop sucrés, et de privilégier une rupture du jeûne progressive, à base d'eau, de dattes en quantité modérée, de soupes légères et de plats équilibrés.

Un intérêt particulier a été accordé au repas du shour, considéré par la nutritionniste comme un élément clé pour un jeûne sain. Le Dr Dahmani a conseillé de privilégier des aliments à digestion lente, tels que les céréales complètes, les légumineuses, les produits laitiers, les fruits et les sources de protéines, tout en évitant les aliments salés et sucrés, qui favorisent la soif et la fatigue durant la journée. Elle a également insisté sur l'importance d'une bonne hydratation avant l'aube.

Dans le même esprit, elle a souligné l'importance du respect des horaires de sommeil durant le ramadan, précisant que la durée du repos doit être suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer son énergie et sa vitalité.

La nutritionniste a également rappelé aux personnes diabétiques aptes à jeûner que le repas d'avant l'aube est indispensable pour prévenir l'hypoglycémie. Selon elle, le shour doit contenir des glucides complexes afin de maintenir une glycémie stable pendant les douze heures de jeûne.

Parmi les aliments recommandés aux diabétiques figurent notamment les bananes, les produits à base de blé complet et les œufs, en plus d'une hydratation suffisante.

T. Bouhamidi

ALLOCATION RAMADAN

PLUS DE 1 470 MILLIARDS DE DINARS MOBILISÉS

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises afin d'accompagner les familles pour passer le mois de ramadan dans les meilleures conditions. C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, à l'occasion du lancement de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation durant le mois sacré, supervisée par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, accompagnée de Kaoutar Krikou, ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

La ministre a révélé que «le secteur de la Solidarité contribue à hauteur de plus de 1 470 milliards de DA à l'enveloppe financière globale dédiée à l'allocation du ramadan, en coordination avec les autorités locales». Dans ce contexte, la ministre a souligné «l'implication pleine et entière du secteur de la solidarité nationale dans les efforts gouvernementaux visant à promouvoir la rationalisation de la consommation, notamment durant le mois de ramadan». Elle a rappelé que «la campagne de sensibilisation de proximité se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré, avec pour objectif de lutter contre le gaspillage et l'excès de consommation, tout en consacrant des comportements responsables et équilibrés».

Mme Mouloudji a également mis en avant l'engagement de son département dans la dynamique de l'économie solidaire, précisant que «les familles productives seront intégrées dans les marchés de proximité, organisés en coordination avec les autorités locales et les secteurs concernés». Elle a indiqué que «le nombre de familles productives appelées à participer cette année dépasse 900 familles, ce qui constitue un levier important de promotion de l'autonomie économique et de valorisation du produit local».



S'agissant de l'accompagnement du tissu associatif et de la société civile, la ministre a fait savoir que «près de 2 200 autorisations ont été accordées pour l'ouverture de restaurants Rahma durant le mois de ramadan».

La ministre du Commerce intérieur a indiqué que la campagne nationale de sensibilisation au rationnement vise à prévenir le gaspillage alimentaire pendant le Ramadan, notamment du pain et des produits alimentaires. L'initiative, déployée sous les slogans «L'abondance existe… Le rationnement est votre choix» et «Ramadan est un mois sacré, ne le transformons pas en course au gaspillage», s'accompagne de mesures concrètes : le lancement de 560 marchés de proximité dans 69 wilayas dès le 9 février, offrant des produits de large consommation à des prix accessibles.

Elle a également précisé que «des instructions ont été données à l'entreprise Magro pour assurer la permanence des marchés de gros de fruits et légumes, y compris durant les week-ends, afin de garantir la continuité de l'approvisionnement et d'éviter toute perturbation du marché».

En outre, la ministre s'est félicitée de «l'adhésion massive des opérateurs économiques à cette dynamique solidaire, à travers l'application de réductions significatives à l'occasion du mois de ramadan, qui entreront en vigueur à partir de ce dimanche». Elle a conclu en réaffirmant que «toutes les mesures restent en vigueur pour garantir un mois de ramadan dans des conditions confortables, stables et sécurisées pour l'ensemble des citoyens».

La ministre de l'Environnement a souligné que le rationnement de la consommation et la réduction du gaspillage contribuent à diminuer les déchets ménagers, qui atteignent entre 12 et 15 millions de tonnes par an, avec un pic pendant le Ramadan. Elle a insisté sur le rôle clé de la femme rurale dans le recyclage des déchets, participant ainsi à la préservation de l'environnement et à l'économie locale. Les expositions locales permettent de soutenir ces femmes, de valoriser les produits recyclés et biologiques, et de leur offrir des revenus durables.

Par ailleurs, Mme Krikou a annoncé l'organisation d'ateliers éducatifs destinés aux enfants, conçus pour ancrer les principes de l'éducation environnementale, diffuser la culture du recyclage et encourager l'adhésion des jeunes générations à des comportements écologiques positifs et responsables. Elle a conclu en assurant que son département accompagnera l'ensemble des acteurs engagés dans cette campagne, rappelant que 1 946 opérateurs spécialisés dans le recyclage des déchets ménagers sont actuellement recensés au niveau national. Ces derniers sont encadrés par l'Agence nationale des déchets et l'Institut national des formations environnementales, dans le cadre d'une stratégie œuvrant à renforcer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets.

Sihem Bounabi

CROISSANT-ROUGE

Plus de 200 000 colis alimentaires pour le Ramadan

LE CROISSANT-ROUGE algérien (CRA) a annoncé le lancement d'un programme national de solidarité à l'occasion du mois de Ramadan. S'inscrivant dans ses missions en tant que bras humanitaire de l'État, cette initiative tend à accompagner les familles en situation de besoin et à consolider les valeurs de solidarité sociale à l'échelle de l'ensemble du territoire national. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'association.

Selon la même source, ce programme prévoit notamment la distribution de plus de 200 000 colis alimentaires de 26 kg contenant «des produits de base». L'opération est, actuellement, menée en coordination avec les autorités locales, avec l'objectif d'identifier les familles nécessiteuses et s'appuie également sur la plateforme numérique «Moustafid», précise-t-on dans le communiqué. Et de poursuivre que la distribution devra couvrir l'ensemble des communes du pays, avec un acheminement des colis vers les wilayas, avant le début du ramadan.

«À la date du 7 février 2026, 31 wilayas avaient déjà reçu leur part de ces aides, lesquelles ont, ensuite, été distribuées aux différentes communes», a fait savoir l'association. Dans cette dynamique, le dispositif prévoit également l'ouverture de plus de 400 restaurants d'iftar, destinés aux jeûneurs et aux voyageurs, avec distribution de repas chauds dans toutes les wilayas du pays, toujours selon la même source. Dans ce cadre, 17 grandes tentes d'iftar, a-t-elle indiqué, seront installées dans plusieurs wilayas, dont Alger, Oran, Bordj Bou Arréridj, Médéa, Aïn Defla, Boumerdès, Mascara, In Guezzam, El Menia, Adrar, M'sila, Bou Saâda, Laghouat, Batna, Bouira, Khenchela et Mostaganem. «Leur capacité d'accueil quotidienne est estimée entre 800 et 1 200 personnes par site», lit-on dans le communiqué.

D'après le Croissant-Rouge, des repas seront aussi distribués dans les aéroports internationaux d'Alger, Oran et Constantine, de même qu'au niveau de la gare routière de Kharouba à Alger, avec environ 1 200 bénéficiaires par jour. Sur la même lancée, un programme d'aide spécifique est également prévu pour accompagner les détenus des établissements pénitentiaires ainsi que leurs familles, est-il noté de même source.

Par ailleurs, «plus de 47 écoles coraniques bénéficieront d'un soutien, dont plus de 32 en ont déjà profité à ce jour», apprend-on du communiqué. Et d'ajouter que des actions solidaires supplémentaires sont prévues, dont la distribution de plus de 50 000 tenues de l'Aïd pour les orphelins et l'organisation de 20 000 opérations de circoncision accompagnées de cérémonies collectives.

Selon le communiqué, la commission médicale poursuivra, par ailleurs, ses caravanes médicales dans toutes les wilayas, ainsi que des campagnes de sensibilisation dans de nombreux restaurants, concernant le diabète et les régimes alimentaires adaptés au Ramadan.

Selon la même source, la mise en œuvre de ces opérations mobilisera plus de 12 100 bénévoles issus des différentes commissions de wilaya, avec une participation particulièrement marquée des étudiants universitaires cette année. «Le Croissant-Rouge algérien appelle tous les bienfaiteurs et les institutions à soutenir cette opération solidaire à travers toutes les wilayas», a conclu le communiqué de l'association.

Khalil Aouir

MÉMOIRE, FRATERNITÉ ET COMBAT ANTICOLONIAL

Sakiet Sidi Youcef, jalon indélébile de l'unité algéro-tunisienne

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a commémoré le 68e anniversaire des massacres de Sakiet Sidi Youcef, rendant hommage aux martyrs des peuples algérien et tunisien, tombés sous les bombes du colonialisme français dans l'un des épisodes les plus tragiques de la lutte anticoloniale.



Hommage aux martyrs algériens et tunisiens.

Brahim Boughali a affirmé, dans un message publié sur son compte officiel, que les massacres de Sakiet Sidi Youcef constituent «un jalon indélébile dans l'histoire de la résistance commune des peuples algérien et tunisien», soulignant que cette tragédie avait consacré, dans le sang et le sacrifice, «les valeurs de solidarité, d'unité et de lutte partagée contre l'oppression coloniale». Il a rappelé, à ce propos, que «le sang des Algériens et des Tunisiens s'est mêlé dans un même combat pour la liberté et la dignité», illustrant une fraternité forgée dans l'épreuve et le refus de la domination étrangère.

Le président de l'APN a également souligné que la commémoration annuelle de cette funeste date traduit «la profondeur des liens fraternels et historiques unissant les deux peuples frères», estimant que Sakiet Sidi Youcef ne saurait être considéré comme un simple épisode du passé mais bien comme «une page fondatrice de la mémoire collective algéro-tunisienne».

A travers cette commémoration, M. Boughali a relevé l'importance de rappeler «la barbarie du colonialisme français et ses pratiques répressives systématiques», mettant en avant le recours à une violence aveugle qui n'a épargné ni civils, ni femmes, ni enfants. Il a dénoncé «le ciblage délibéré de populations sans défense», en violation flagrante des principes les plus élémentaires du droit humanitaire.

Dans ce contexte, le président de l'Assemblée populaire nationale a rappelé que «l'attaque du 8 février 1958, menée par l'aviation coloniale française contre Sakiet Sidi Youcef, avait fait des dizaines de martyrs et des centaines de blessés parmi les Algériens et les Tunisiens». Il a précisé que ce bombardement avait pour objectif de frapper les soutiens de la révolution algérienne, au prix d'un lourd tribut humain parmi la population civile. M. Boughali a souligné que «ce crime illustre la nature profondément violente et inhumaine du système colonial», fondé, selon lui, sur «la terreur collective et la répression aveugle» pour tenter d'étouffer les aspirations légitimes des peuples à l'indépendance.

En conclusion, le président de l'APN a indiqué que «la mémoire de Sakiet Sidi Youcef restera à jamais un symbole de cohésion, de fraternité et de résistance», mais aussi «une source d'inspiration pour les générations futures dans l'ancrage des valeurs de liberté, de dignité nationale et de souveraineté». Il a, dans ce sillage, réaffirmé «l'attachement de l'Algérie à la consolidation de la coopération et de la solidarité avec la Tunisie», dans la fidélité à une mémoire commune forgée dans le sacrifice et la lutte anticoloniale.

Il convient de rappeler que le massacre de Sakiet Sidi Youcef, perpétré le 8 février 1958, constitue l'un des crimes les plus graves du colonialisme français en Afrique du Nord. Ce jour-là, l'aviation coloniale française a mené un bombardement délibéré et massif contre un village tunisien frontalier, en pleine journée, alors que la population civile vaquait à ses occupations quotidiennes.

Cette attaque n'avait rien d'une opération militaire ciblée. Elle s'est traduite par le pilonnage aveugle d'habitations, d'un marché, d'une école et d'infrastructures civiles, provoquant la mort de femmes, d'enfants et de personnes âgées, et faisant des centaines de blessés parmi des civils sans défense.

Les faits établissent clairement une violation caractérisée du droit international, même au regard des normes en vigueur à l'époque.

En frappant Sakiet Sidi Youcef, la France coloniale cherchait à étendre la guerre d'Algérie au-delà des frontières, assumant le recours à la punition collective et à la terreur comme instruments de domination. Cette agression contre un Etat souverain et une population civile démontre la logique de brutalité systémique qui a marqué la conduite de la guerre coloniale française.

Soixante-huit ans après, ce crime demeure impuni et sans reconnaissance officielle à la hauteur de sa gravité. Il s'inscrit dans une longue série d'exactions coloniales commises contre le peuple algérien et les peuples de la région, dont Sakiet Sidi Youcef reste l'un des symboles les plus sanglants et les plus révélateurs.

La mémoire de ce massacre impose aujourd'hui encore un devoir de vérité historique, face aux tentatives de banalisation ou d'effacement des crimes coloniaux. Sakiet Sidi Youcef demeure ainsi un acte d'accusation permanent contre le système colonial français, et un rappel puissant que la fraternité algéro-tunisienne s'est construite dans la résistance commune à une violence d'Etat exercée sans limites ni scrupules et constitue le symbole de deux peuples unis par l'histoire et le sacrifice.

Sihem Bounabi

FRONT EL MOUSTAKBAL

La femme, pilier de la politique nationale

LE PARTI Front El Moustakbal a placé hier la femme au cœur de son action politique. Lors d'une conférence spéciale animée par Fateh Boutbig, la question de l'implication féminine dans la vie publique et le renforcement de son rôle au sein des structures du parti a été largement abordée, soulignant son importance dans la construction de l'État et le soutien aux institutions nationales. Durant cette rencontre qui s'est déroulée en présence des cadres du parti, des militantes et de représentantes de la société civile, M. Boutbig a souligné que la femme algérienne est un partenaire essentiel dans la construction de l'État et la prise de décision politique, insistant sur l'importance de son renforcement politique et organisationnel et sur son implication dans les futures échéances nationales. Le président du parti a également mis en avant le rôle central de la femme dans la consolidation de la conscience nationale, dans le soutien aux institutions de la République, et dans l'appui à l'Armée nationale populaire (ANP), présentée comme le gardien de la sécurité du pays. La rencontre s'est clôturée par un engagement du parti à poursuivre ses efforts pour élargir la participation des femmes au sein de ses structures, et à promouvoir leur rôle en tant qu'actrices nationales responsables, contribuant ainsi à la construction d'une Algérie forte et stable.

S. N.

TEBBOUNE ÉCHANGE AVEC LA PRESSE NATIONALE

Economie, intégration et droits des citoyens au menu

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu, hier soir, sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale, au cours duquel il a abordé plusieurs sujets d'importance pour le pays et pour les citoyens, tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Au cours de cet échange, le président a souligné l'importance stratégique du projet ferroviaire Gara Djebilet – Tindouf – Béchar, qu'il a présenté comme une étape majeure dans la mise en œuvre d'un projet national visant à renforcer l'économie et l'intégration entre les différentes régions du pays. Selon lui, ce projet est l'une des batailles menées par les grands hommes pour le pays». Et de souligner que « ce n'est que le début d'une initiative nationale plus large». Le chef de l'État a également souligné l'importance de garantir le respect des droits de chaque famille et de prévenir toute forme d'injustice. Il a aussi abordé les points de péage dans les autoroutes. Tebboune a en outre déclaré que « le journaliste est libre de publier tout dossier concernant un ministre et qu'il peut le faire à sa guise». «Aujourd'hui, je constate certains dysfonctionnements dans l'application de la Constitution. Tout Algérien vivant à l'étranger ne doit pas se fourvoyer dans des erreurs, il ne peut vivre à l'étranger si renseignement de ce pays ne l'ont pas autorisé». Il a ensuite abordé les relations de l'Algérie avec les États-Unis, soulignant : « Nous sommes satisfaits, et eux aussi. Avec les grandes puissances, nous trouvons un terrain d'entente».

Aymen D.

SOMMET AFRICAIN DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

Leïla Aslaoui au Caire

LA PRÉSIDENTE de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, participe, du 6 au 9 février au Caire (Égypte), à la 9e Réunion de haut niveau des présidents des Cours constitutionnelles, des Cours suprêmes et des Conseils constitutionnels africains. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Cour. Invitée par le président de la Cour constitutionnelle suprême de la République arabe d'Égypte, le conseiller Boulos Fahmy Iskandar, Mme Aslaoui se rend à cette réunion accompagnée de membres de la Cour constitutionnelle algérienne, est-il souligné de même source. Et de poursuivre que durant les travaux, les participants se pencheront sur les défis auxquels est confrontée la justice constitutionnelle en Afrique, à travers trois sessions thématiques. La première, présidée par Mme Aslaoui, portera sur «l'indépendance de la justice constitutionnelle», avec une communication présentée par le membre de la Cour, Amar Boudiaf, mettant l'accent sur l'expérience algérienne dans ce domaine, apprend-on du communiqué. D'après la même source, la deuxième séance sera consacrée aux «défis technologiques et à l'intelligence artificielle», alors que la troisième abordera «les limites de la compétence de la justice constitutionnelle». «Les débats porteront sur les enjeux auxquels est confrontée la justice constitutionnelle en Afrique, notamment les questions liées au contrôle constitutionnel, à la protection des données personnelles et à l'équilibre entre les pouvoirs», précise-t-on dans le communiqué.

Khalil Aouir



GUICHETS AUTOMATIQUES À ORAN

La coupure de 1 000 DA presque introuvable

LES BILLETS de 1 000 DA se font rares dans plusieurs guichets automatiques de la wilaya d'Oran, compliquant les retraits pour de nombreux usagers. Depuis quelque temps, certains clients signalent l'absence de cette coupure, les obligeant à modifier les montants demandés ou à chercher un autre distributeur afin d'obtenir la somme exacte souhaitée. Une situation qui perturbe les petites transactions du quotidien et génère une certaine frustration chez les clients.

Devant un distributeur situé au centre-ville, Mourad pensait effectuer un retrait rapide avant de se rendre au travail. Il saisit 5 000 DA, valide l'opération, puis voit apparaître un message d'erreur à l'écran. Après plusieurs tentatives, il comprend que la machine ne peut pas délivrer cette somme. «J'ai essayé 5 000 DA, ça ne passait pas. Finalement, j'ai dû choisir entre 4 000 ou 6 000 DA. J'ai pris 4 000, même si ce n'était pas ce dont j'avais besoin», raconte-t-il au Jeune Indépendant.

Pour beaucoup d'usagers, ces situations deviennent récurrentes. Le problème ne se remarque qu'au moment du retrait, lorsque certains montants sont systématiquement refusés. L'absence d'une seule coupure suffit à bloquer plusieurs combinaisons, limitant ainsi les choix proposés à l'écran.

Nadia, étudiante à l'université d'Oran, dit avoir rencontré ce problème à plusieurs reprises ces derniers mois. «Je voulais juste retirer 1 000 DA pour les frais de transport. Le distributeur refusait. J'ai dû retirer 2 000 DA, alors que je n'en avais pas vraiment besoin», explique-t-elle.

Même constat pour Ahmed, chauffeur de taxi, qui décrit ce problème comme récurrent. «Quand on travaille toute la journée, il n'est pas rare de devoir faire le tour de plusieurs guichets pour obtenir le montant souhaité. Parfois, on se contente de ce qu'on peut retirer», confie-t-il.

Pour Samira, 39 ans, employée dans une administration, la difficulté se pose surtout en fin de mois. «On essaie de gérer son budget au dinar près. Quand le distributeur ne donne pas la somme exacte, on dépense plus que prévu ou moins que nécessaire», souligne-t-elle.

Face à ces contraintes, certains clients adoptent de nouvelles habitudes, comme retirer des montants plus élevés ou se rendre directement au guichet de leur banque lorsque cela est possible. D'autres préfèrent tester plusieurs distributeurs avant de trouver celui qui propose les coupures souhaitées. En attendant une régularisation de l'approvisionnement des guichets concernés, les usagers continuent de s'adapter, parfois au prix de petits désagréments qui s'accumulent au fil des retraits.

D'Oran, Brahim Mazi

POMME DE TERRE

Une production record cette année

Une moyenne de production de pomme de terre de 400 quintaux à l'hectare est enregistrée cette année, certaines variétés ayant même dépassé ce niveau. Ces résultats sont le fruit de l'augmentation des superficies cultivées et de l'émergence de nouveaux pôles de production.



Émergence de nouveaux pôles de production.

Une progression de la production qui place l'Algérie parmi les producteurs les plus importants de la région. En plus des zones de production connues, à l'instar de Mostaganem, Oued Souf et Biskra, d'autres régions du pays ont émergé en pôle de production, comme c'est le cas pour Aflou, dans la wilaya de Laghouat, augmentant ainsi les surfaces cultivées et par-là même les niveaux de production. Selon le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djeribia, cette année, «nous enregistrons une production record «avec des rendements de 400 quintaux/hectare, avec certaines variétés qui ont dépassé ces niveaux.

Evoquant la dynamique qu'a enregistrée le secteur de l'agriculture ces dernières années, qui a notamment permis de satisfaire 90 % de nos besoins en produits agricoles, il a indiqué que la pomme de terre est produite tout au long de l'année au niveau de certaines zones, et que les agriculteurs ont gagné en technicité et maîtrisent l'itinéraire technique.

La grande appréhension pour les agriculteurs reste, cependant, l'écoulement de cette grande production.

C'est dans cette optique qu'il a souligné la nécessité d'accompagner cet élan en évitant aux agriculteurs d'éventuelles pertes. M. Djeribia, a dans ce sens, préconisé de travailler sur deux segments, à savoir le développement de la transformation, qui apporte de la valeur ajoutée, et l'ouverture de l'export.

«Si on sait gérer des crises, il faut aussi gérer l'abondance», a-t-il précisé. Notant que la transformation de la pomme de terre reste «timide», il a fait part de l'ouverture prochaine de deux usines de transformation, lesquelles vont sans doute renforcer les capacités du pays en la matière. «C'est une bonne chose, mais il faut faire plus en vue d'absorber la grande production», a ajouté M. Djeribia.

L'exportation est perçue aussi comme une solution pour écouler toute la production. Selon lui, il est nécessaire d'aller vers l'exportation de la pomme de terre, notamment au niveau des marchés africains. L'exportation ne doit cependant pas se limiter à l'exportation des excédents.

«L'exportation doit être une politique et non pas une option», a précisé le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, notant que ces solutions concernent aussi d'autres filières où l'on enregistre des surplus de production, à l'exemple des agrumes. Car ce qui est important, selon lui, c'est de garantir la disponibilité des produits à des prix abordables au niveau local mais surtout d'éviter toute perte pour les agriculteurs qui vendent la pomme de terre à 15 DA le kilo, notamment quand il y a une surproduction.

Signalant les progrès enregistrés par le secteur de l'agriculture qui contribue au PIB à hauteur de 15 %, le président de la Chambre d'agriculture d'Alger a exprimé son optimisme à la lumière des mesures prises et de l'intérêt porté au secteur de l'agriculture par les hautes autorités du pays, mais aussi au «pragmatisme du premier responsable du ministère de l'Agriculture» qui implique les professionnels du secteur.

Lilia Aït Akli

RÉVISION DU RÈGLEMENT PARASISMIQUE

L'Algérie renforce la sécurité de ses infrastructures

FACE à l'évolution de l'activité sismique et aux défis climatiques croissants, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures a lancé, hier à Alger, le processus de révision du règlement parasismique des ouvrages d'art, à l'occasion d'une conférence nationale marquée par l'annonce de la création d'une commission nationale spécialisée chargée d'actualiser ce cadre technique et réglementaire.

Lors des travaux de la conférence nationale sur la révision du règlement parasismique des ouvrages d'art, et dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, Mohamed Mahieddine, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, a précisé que le lancement du processus de révision du règlement parasismique, en vigueur depuis 2008, intervient dans un contexte caractérisé par une activité sismique récurrente dans plusieurs régions du pays, notamment au nord, ainsi que par l'intensification des risques liés aux changements climatiques, tels que les inondations, les glissements de terrain et les tempêtes.

Ces défis imposent, a-t-il indiqué, la conception d'ouvrages répondant à des normes de sécurité élevées, garantissant leur durabilité et leur continuité fonctionnelle.

Selon les données techniques présentées, les ouvrages conçus conformément au règlement actuel présentent une capacité de résistance aux séismes nettement supérieure à celle des infrastructures plus anciennes. Toutefois, les avancées scientifiques et technologiques récentes, notamment dans les domaines de la modélisation numérique et de l'analyse dynamique, ainsi que l'évolution des normes internationales, rendent nécessaire une actualisation du cadre réglementaire selon une approche moderne fondée sur l'évaluation périodique des risques et l'intégration de dispositifs de surveillance intelligente. Dans ce cadre, Djellaoui a insisté sur la nécessité d'adopter une approche nationale globale de gestion des risques majeurs, dépassant le seul risque sismique pour englober l'ensemble des aléas naturels, à travers la prévision, l'analyse préventive et une coordination sectorielle permanente, afin d'assurer la protection des citoyens, des biens et des infrastructures.

Il a également annoncé la mise en place d'une commission nationale spécialisée, composée d'experts, d'universitaires et d'ingénieurs issus de différents secteurs, ainsi que la création d'équipes de travail pluridisciplinaires chargées d'élaborer un plan d'action global à partir des recommandations issues de cette conférence. Ce processus sera suivi par une seconde consultation nationale, avant la finalisation, l'adoption et l'entrée en vigueur du nouveau règlement parasismique.

Par ailleurs, le ministre a rappelé le rôle central de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics, en tant que garant de la sécurité technique des projets nationaux, ainsi que celui de l'École supérieure de management des travaux publics, appelée à accompagner cette démarche à travers la formation, le renforcement des compétences et l'intégration des technologies modernes dans les domaines du dimensionnement parasismique et de la gestion des risques. A ce propos, le ministre a affirmé que le succès de cette révision dépendra de la capacité du nouveau règlement à se traduire sur le terrain par des recommandations claires, précises et applicables, constituant une véritable feuille de route pour un cadre juridique et technique modernisé, plaçant la sécurité des infrastructures et des citoyens au cœur des priorités face aux défis naturels et climatiques actuels et futurs.

Rim Boukhari

EXTENSION DU PORT D'ANNABA

Les fermes instructions de Ghrieb

Des instructions fermes ont été données hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, aux entreprises chargées de l'extension du port d'Annaba, notamment pour la construction du quai minéralier, afin de respecter les délais fixés d'ici à la fin de l'année. Dans ce cadre, il a effectué une visite de travail et d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet de phosphate intégré, ont indiqué les services du Premier ministre;



Le projet livrer d'ici la fin 2026.

Le Premier ministre a insisté sur l'achèvement du projet d'ici à la fin de l'année 2026, en raison de son caractère stratégique et de son rôle dans la diversification économique et la réduction progressive de la dépendance aux hydrocarbures, a indiqué la même source. Il a précisé que cette visite s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le rythme de réalisation du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba.

Après avoir suivi une présentation technique détaillée sur l'état d'avancement des travaux, couvrant les différentes phases de réalisation, les délais contractuels, ainsi que les mesures prises pour garantir la conformité du projet aux normes techniques en vigueur, le Premier ministre a donné des instructions aux différentes entreprises intervenant dans la réalisation du projet, insistant sur «le respect strict des délais», «la conformité aux cahiers des charges», ainsi que «la mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires», l'objectif étant d'assurer la réception du quai minéralier dans les délais impartis, conformément aux normes de qualité et de sécurité requises, a-t-on souligné.

Le quai minéralier en cours de réalisation sera destiné à la réception et au traitement d'environ 10 millions de tonnes par an de phosphate et de produits phosphatés, transportés via la ligne ferroviaire minière Est, dans le cadre d'un système logistique intégré reliant les sites de production aux installations d'exportation, selon les explications des services du Premier ministre. La liaison du gisement de phosphate d'Oued El-Hadba, dans la wilaya de Tébessa, au port d'Annaba par une ligne ferroviaire moderne à double voie permettra, quant à elle, de réduire les coûts de transport à l'exportation, d'améliorer la rentabilité de la chaîne nationale du phosphate et de renforcer la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux, a-t-on précisé, soulignant le caractère stratégique que revêt ce projet.

Ce dernier s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir la filière nationale du phosphate et à renforcer les capacités du port d'Annaba à accueillir de grands navires dédiés au transport du phosphate et de ses dérivés vers les marchés extérieurs.

Le projet comprend la réalisation d'une plate-forme de base, l'extension de la digue principale du port sur une longueur de 1 400 mètres, la construction d'un quai minéralier d'une profondeur de 16 mètres et d'une longueur de 1 600 mètres, l'aménagement d'aires arrière d'une superficie de 82 hectares, ainsi que le dragage du bassin jusqu'à la profondeur requise, selon les explications des services du Premier ministre. «Ce projet structurant contribuera au renforcement des infrastructures nationales, au soutien de l'économie nationale, à la création d'emplois directs et indirects, et à la dynamisation de l'activité économique dans la région est du pays, conformément aux orientations des hautes autorités de l'Etat», a-t-on ajouté.

Rappelons que le président de la République avait, lors du Conseil des ministres du 25 janvier dernier, appelé à accélérer la cadence des travaux en vue de parachever le projet du quai minier d'Annaba d'ici à la fin 2026, ordonnant d'assurer une coordination entre les secteurs des travaux publics, de l'intérieur et des transports et le partenaire étranger. Il avait indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de transformation économique et de sortie de la dépendance aux hydrocarbures.

Le projet a été, en outre, au centre d'une réunion de coordination et de suivi de l'avancement des travaux d'extension de ce port, tenue jeudi dernier.

Présidée par le ministre des Travaux publics, la réunion a été consacrée à l'élaboration des conditions nécessaires à la concrétisation du nouveau calendrier de travail dans le cadre de projet. Sur le terrain, le ministre a eu aussi à s'enquérir de l'état d'avancement du projet, à la fin du mois de janvier dernier, où il avait donné des instructions relatives, entre autres, au respect des délais de réalisation, à la tête d'une importante délégation ministérielle, composée du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de base, du ministre de l'Industrie et du ministre des Moudjahidine,

Hamid B.

CLÔTURE DU SALON DE L'ENTREPRENEURIAT

Signature de plusieurs accords de partenariat

LE SALON de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'économie numérique (ACF), clôturé hier à Annaba, a été marqué par une forte mobilisation des acteurs de l'innovation mais aussi par la signature de plusieurs partenariats stratégiques, visant principalement l'accompagnement des porteurs de projets. Cette manifestation confirme ainsi son rôle de plate-forme nationale dédiée à la transformation numérique et à l'entrepreneuriat. La cérémonie de clôture a été présidée par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, lequel a souligné l'importance croissante qu'a acquise le Salon ACF pour les start-up et a exprimé l'espoir de le voir évoluer d'un événement à l'échelle locale vers un rendez-vous international rassemblant de nombreuses entreprises.

Le ministre a également salué le développement de l'écosystème entrepreneurial et des start-up au sein du Centre d'innovation de la ville d'Annaba, mettant en avant la dynamique soutenue des activités qu'il enregistre. Dans le cadre du renforcement du rôle des start-up et des incubateurs d'entreprises dans l'économie nationale, le ministre a rappelé la décision prise par son département ministériel, portant sur l'introduction d'un nouveau label pour les start-up, à savoir «Entreprise accélérée». Cette mesure vise à accompagner la croissance des start-up en Algérie et à accorder un statut particulier aux entreprises devenues leaders dans le domaine technologique, exportant leurs produits et services, pénétrant les marchés et contribuant à la résolution des problématiques des citoyens et des institutions. Par ailleurs, le ministre a rappelé que l'année 2026 sera marquée par le lancement du Prix du président de la République dédié aux start-up, dans l'objectif d'instaurer un climat de compétition et de travail continu, permettant de distinguer les meilleures compétences et les entreprises les plus performantes sur les marchés internationaux.

Selon un communiqué des organisateurs, la journée de clôture a été marquée par la signature d'accords de partenariat stratégiques entre le Centre d'innovation d'Annaba et plusieurs acteurs économiques et institutionnels, visant à accompagner les porteurs de projets et à faciliter la concrétisation des innovations numériques. Ces accords portent notamment sur l'intégration de solutions digitales dans les secteurs industriel et agricole, afin d'accélérer la transformation numérique et d'améliorer la productivité.

Le Salon a également connu une dynamique économique notable à travers l'organisation de rencontres professionnelles B2B, ayant abouti à plus de 200 accords de partenariat préliminaires entre innovateurs et grandes entreprises, dans l'objectif d'intégrer des solutions nationales intelligentes au sein de projets économiques d'envergure. Cette édition a enregistré une affluence record de plus de 15 000 visiteurs et la participation de plus de 100 exposants, parmi lesquels des start-up, de grandes entreprises ainsi que des institutions financières et de formation.

Cette forte mobilisation a confirmé l'intérêt croissant des jeunes et des investisseurs pour l'économie numérique et les opportunités de développement de projets innovants.

Par ailleurs, le Salon s'est distingué par sa dimension internationale à travers l'organisation de trois grands colloques spécialisés, dédiés aux technologies de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, avec la participation d'experts algériens et étrangers. Ces rencontres ont permis d'aborder des thématiques majeures telles que la télémédecine, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'enseignement hybride, la transformation numérique du secteur éducatif, ainsi que l'agriculture intelligente au service de la sécurité alimentaire. L'événement a également intégré des concours d'innovation, dont Pitch & Link et Human vs AI – Content Battle, favorisant l'émergence de talents, l'échange d'idées et la valorisation des compétences numériques à l'échelle nationale.

Rim Boukhari

3e FORUM DE LA DIPLOMATIE DE LA JEUNESSE

Former les diplomates de demain

LE COUP d'envoi de la 3e édition du Forum de la diplomatie de la jeunesse a été donné hier par Moustafa Hidaoui, ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, en présence de nombreuses personnalités du monde diplomatique, économique, culturel et sportif, dont la championne de boxe Imane Khelif. L'événement, organisé au Centre des conférences Mohamed Ben Ahmed à Oran, vise à renforcer l'engagement des jeunes Algériens dans la diplomatie, à développer leurs compétences et à promouvoir leur participation sur la scène internationale.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par la participation de Abdelkrim Fekhal, président du Conseil général de la jeunesse de Libye. Sous le slogan « Une vision qui se construit… et une patrie qui se préserve », le forum se veut un espace de réflexion et d'échanges pour les jeunes, visant à renforcer leurs compétences diplomatiques.

Dans son allocution, M. Hidaoui a souligné l'importance de ce forum dans le contexte international et régional actuel, marqué par le retour en force de l'Algérie sur la scène mondiale. Il a rappelé le rôle actif du pays dans la défense des causes justes, la protection de la souveraineté des États et la promotion de la dignité des peuples opprimés.

Le ministre a également insisté sur l'engagement stratégique de la jeunesse algérienne dans la diplomatie depuis 2022, à travers une approche nationale visant à faire des jeunes des partenaires essentiels dans la construction de l'Algérie nouvelle et dans le renforcement de sa présence sur la scène internationale. Selon lui, cette démarche repose sur l'action concrète sur le terrain et la participation collective, soutenue par une volonté politique qui fait confiance à la jeunesse, considérée comme une force sereine et capable de défendre les intérêts du pays.

M. Hidaoui a ajouté que cet engagement s'inspire notamment de l'attachement des Algériens aux causes palestinienne et sahraouie, un principe profondément ancré, désormais porté par les jeunes membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) sur diverses plateformes et tribunes internationales.

Depuis trois ans, le CSJ a œuvré à structurer un véritable réseau de jeunes engagés dans la diplomatie. Plus de 80 jeunes Algériens et Algériennes ont été envoyés sur des plateformes officielles, où ils ont pu se former, défendre les positions de l'Algérie et faire entendre la voix de leur pays à l'international.

Grâce à cette expérience, le Conseil a réussi à inscrire la jeunesse algérienne dans plusieurs instances et organisations régionales et mondiales, tout en accueillant des événements internationaux et en consolidant sa présence sur les tribunes diplomatiques.

D'Oran, Brahim Mazi

EDUCATION

Le primaire, chantier prioritaire du secteur

L'avenir de l'école se joue dès les premières classes. Devant les députés, le ministre de l'Éducation nationale a tracé les contours d'une refonte ambitieuse, axée sur la modernité et l'égalité des chances dès le cycle primaire.



Une refonte ambitieuse.

Bâtir un système éducatif moderne, performant et, surtout, équitable, telle est la priorité affichée par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui. Lors de son intervention devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a exposé une feuille de route où la petite enfance et l'école primaire occupent une place centrale.

Le ministre a souligné que l'action de son département s'inscrit dans une vision claire, en application des engagements du président de la République, visant à garantir à chaque enfant algérien une école répondant aux normes pédagogiques et sanitaires, tout en assurant l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les zones les plus enclavées.

Sur près de 12 millions d'élèves scolarisés, 5 292 086 fréquentent le cycle primaire, soit la part la plus importante des effectifs. L'éducation préscolaire concerne 648 856 enfants, tandis que 4 117 086 élèves sont inscrits dans l'enseignement moyen et 1 789 815 dans le secondaire. Cette concentration des effectifs au primaire traduit, selon le ministre, l'importance stratégique de ce cycle dans la construction des apprentissages fondamentaux et de la personnalité de l'enfant.

Pour assurer cette mission, le secteur de l'Éducation nationale mobilise 1 088 782 employés, dont 630 641 enseignants, parmi lesquels 466 069 enseignantes, illustrant la forte présence féminine dans l'école algérienne. Le dispositif est complété par 391 571 agents d'encadrement administratif.

Sur le plan budgétaire, le ministre a rappelé que la part allouée à l'éducation dans le budget de l'État pour 2026 atteint 10,5 %, un indicateur qu'il a qualifié de révélateur de l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la qualité de l'enseignement et de l'égalité d'accès à l'éducation.

Le système éducatif accueille chaque année environ 500 000 nouveaux élèves, une pression démographique qui impose la construction continue de nouvelles infrastructures. Dans ce cadre, 712 nouveaux établissements scolaires, comprenant des écoles primaires, des collèges et des lycées, ont été réceptionnés, portant le nombre total d'établissements publics à 30 308, auxquels s'ajoutent 671 établissements privés.

Une attention particulière est également accordée aux cantines scolaires, internats et services de transport, afin de garantir aux enfants, notamment ceux issus des zones rurales et éloignées, un accès équitable à l'école dans des conditions dignes.

PRISE EN CHARGE DE PRÈS DE 12 600 ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

L'exposé du ministre a mis en lumière les efforts consentis pour assurer une école inclusive. Les établissements éducatifs prennent en charge 12 577 élèves à besoins spécifiques, tandis que 428 enfants poursuivent leur scolarité au sein de classes pédagogiques ouvertes dans les hôpitaux, grâce à des programmes adaptés tenant compte de leurs conditions de santé.

Le ministère veille également à la scolarisation des enfants de nationalités étrangères et de ceux nés à l'étranger, dans le respect du droit à l'éducation.

Dans le cadre du développement global de l'enfant, le ministre a insisté sur l'intérêt particulier accordé à l'éducation physique au cycle primaire. À cet effet, 17 632 enseignants spécialisés ont été recrutés pour promouvoir le sport scolaire, détecter les talents et encourager de saines habitudes dès le plus jeune âge. Par ailleurs, 14 939 enseignants d'anglais ont été recrutés pour renforcer l'enseignement des langues au primaire.

Concernant les ressources humaines, le ministre a annoncé l'intégration de plus de 82 410 enseignants, issus principalement du corps des contractuels ayant acquis une expérience professionnelle, tout en rappelant que le recrutement initial demeure assuré par les diplômés des Écoles normales supérieures.

Abordant la lutte contre l'analphabétisme, le ministre a fait état d'un recul significatif du taux d'analphabétisme, passé de 22,3 % en 2008 à 4,7 % actuellement, grâce au Programme national d'alphabétisation et d'éducation des adultes.

Il a salué, à ce titre, la distinction décernée par l'Unesco à l'Office national d'alphabétisation et d'éducation des adultes, soulignant que cette reconnaissance internationale consacre une expérience devenue un modèle à suivre. Le ministre a également mis en avant le rôle de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance, actif depuis 1969, qui compte 33 annexes, 27 centres de wilaya et 41 bureaux de liaison, et bénéficie actuellement à 701 000 apprenants, dont 36 000 dans les établissements pénitentiaires.

Lynda Louifi

OLYMPIADES INTERNATIONALES D'ASTRONOMIE ET D'ASTROPHYSIQUE

Coup d'envoi des sélections nationales

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a lancé officiellement, hier, depuis le lycée Hocine Aït Ahmed de Bab Ezzouar, le concours national visant à constituer l'élite qui représentera l'Algérie lors de la prochaine édition des Olympiades internationales d'astronomie et d'astrophysique (IOAA 2026).

L'éducation nationale consolide sa stratégie de promotion des filières d'excellence. Après avoir brillé sur la scène mondiale en mathématiques, qui a permis de révéler des talents déjà primés à l'échelle mondiale, l'école algérienne met le cap sur les sciences de l'espace, offrant ainsi à ses élèves une nouvelle passerelle vers les technologies de pointe.

Pour cette édition, l'engouement est au rendez-vous. Pas moins de 16 298 élèves, issus des quatre coins du pays, qui ont rejoint les 127 centres d'examen mobilisés pour l'occasion. L'enjeu est de taille : à l'issue de cette phase nationale, 60 lauréats seront sélectionnés. Ces derniers bénéficieront d'un programme de formation intensif, encadré par des experts et des universitaires, afin de préparer leur participation aux compétitions internationales.

Lors de son intervention, à cette occasion, M. Saâdaoui a souligné l'importance de ce rendez-vous, le qualifiant de « plateforme stratégique » permettant aux jeunes talents algériens de se mesurer aux standards d'excellence mondiaux.

« Ce concours est une opportunité pour nos élèves de mettre en lumière leurs capacités de compétition scientifique et de porter haut les couleurs de l'Algérie dans une discipline aussi exigeante que l'astrophysique », a déclaré le ministre, précisant que ces futurs experts constitueront un levier majeur pour les institutions de l'État et l'enseignement supérieur.

Le secteur de l'Éducation nationale ne cache pas son ambition pour sélectionner les meilleurs profils pour garantir une participation de qualité. La barre a d'ailleurs été placée très haut pour les candidats issus des lycées publics, privés et des Écoles des Cadets de la nation.

Pour postuler, les élèves de 2e et 3e année secondaire (filières mathématiques, technique-mathématiques et sciences expérimentales) devaient justifier d'une moyenne trimestrielle en mathématiques et en physique égale ou supérieure à 17/20.

À travers ce concours, le ministère réitère sa volonté d'accompagner les compétences nationales dans les filières scientifiques de pointe. Le ministre a insisté sur le fait que le soutien à ces compétitions internationales est une priorité pour le secteur, visant à encourager l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs et de scientifiques.

L'équipe qui sera issue de ces sélections aura la lourde, et noble tâche, de succéder aux précédentes délégations algériennes et de confirmer le dynamisme de l'enseignement des sciences exactes en Algérie.

Lynda L.

PRESSIONS AMÉRICAINES SUR L'IRAN

Téhéran exclut tout transfert d'uranium enrichi en dehors de ses frontières

Le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi a déclaré qu'un transfert de l'uranium du pays n'était pas à l'ordre du jour. La question du nucléaire demeure au cœur des pourparlers entre Téhéran et Washington, alors que la présence militaire américaine se renforce dans la région du Golfe.



« Le niveau d'enrichissement de l'uranium dépend de nos besoins. L'uranium enrichi ne quitte pas le territoire iranien », a déclaré ce 7 février à Al Jazeera le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi, au lendemain de pourparlers avec les États-Unis à Oman. Pourparlers qui, avait-il commenté à la télévision iranienne, ont « bien commencé ». Un ton qu'a également adopté la partie américaine, en la personne de Donald Trump. À bord d'Air Force One, le président des États-Unis a qualifié le 6 février les discussions avec Téhéran de « très bonnes ». « L'Iran semble vouloir absolument conclure un accord », a-t-il poursuivi, lors de cet échange avec des journalistes. « Les résultats aujourd'hui avec l'Iran, c'était une rencontre, nous allons nous rencontrer à nouveau en début de semaine prochaine », a ajouté le président américain. Si Abbas Araghchi a également évoqué de futurs pourparlers, celui-ci a précisé ce 7 février à la chaîne qatarie qu'« à l'heure actuelle, aucune date précise n'a été fixée » pour ce deuxième round. « Mais nous et Washington pensons qu'il devrait avoir lieu dans un avenir proche », a ajouté le chef de la diplomatie iranienne. Celui-ci aurait, selon le site d'informations Axios qui cite deux sources, directement échangé à Oman avec les envoyés de Donald Trump, à savoir Steeve Witkoff et Jared Kushner. Pourparlers d'un côté, sanctions de l'autre Toujours selon ce média américain, les discussions auraient tourné autour de la question nucléaire d'une part et des groupes armés pro-iraniens dans la région ainsi que des capacités balistiques iraniennes d'autre part. « La question des missiles n'est pas sujette à discussion, ni maintenant ni à l'avenir, car il s'agit d'une question de défense », a déclaré ce 7 février, sur ce dernier point, le ministre iranien.

Ces pourparlers entre les États-Unis et l'Iran, les premiers depuis les frappes américaines contre ce pays en juin 2025, surviennent alors que Washington tend les muscles depuis plusieurs semaines dans le Golfe, aux abords des frontières iraniennes, et renforce la défense antiaérienne de bases dans la région en prévision d'éventuelles nouvelles frappes. Par ailleurs, alors que se clôturait cette session de négociations, le département d'État a annoncé de nouvelles sanctions à l'encontre d'une quinzaine d'entités « ainsi que deux personnes physiques qui leur sont liées » et de 14 navires dits « de la flotte fantôme » iranienne.

R. I.

CORRUPTION DANS LA DÉFENSE UKRAINIENNE

Des généraux accusés d'avoir siphonné près de 5 millions d'euros

UN NOUVEAU scandale secoue Kiev : selon le Bureau national anticorruption, des hauts responsables militaires ukrainiens ont détourné près de 5 millions d'euros lors du développement d'un système automatisé pour l'armée. Lancé en 2016, le projet a vu ses exigences modifiées 13 fois, sans résultat opérationnel réel. Un nouveau scandale de corruption éclate en Ukraine, cette fois au cœur de l'appareil militaire.

Le Bureau national anticorruption ukrainien a annoncé le 6 février que des généraux et un colonel des Forces armées ukrainiennes avaient détourné 246 millions de hryvnias (environ 4,857 millions d'euros) lors du développement d'un système automatisé destiné à l'armée. Parmi les suspects figurent l'ancien chef adjoint de l'état-major général, l'ancien chef des troupes de communication, l'ancien responsable du département d'automatisation de l'état-major général, ainsi que le directeur d'une société privée chargée de l'exécution du contrat. Leurs identités n'ont pas été rendues publiques. Le projet concernait la création d'un système automatisé pour le Centre de commandement opérationnel des Forces armées ukrainiennes. Signé en 2016 avec une entreprise ne disposant d'aucune expérience dans le développement de logiciels, le contrat a connu treize modifications des spécifications techniques en quatre ans, entraînant une forte augmentation des coûts. Au final, le système livré ne répondait pas aux exigences et seules dix des 200 fonctionnalités prévues avaient été réellement mises en œuvre. En novembre dernier, un autre scandale de corruption avait éclaté en Ukraine dans le secteur de l'énergie.

Les agences anticorruption avaient alors annoncé avoir mis au jour un détournement de 100 millions de dollars impliquant des proches de Zelensky. Selon les éléments de l'enquête, le chef de ce réseau serait Timour Minditch. L'affaire mentionne également l'ancien ministre ukrainien de la Défense, Roustem Oumérov, et le chef du régime de Kiev, Volodymyr Zelensky. Des perquisitions ont par ailleurs été menées au domicile du chef du cabinet de Zelensky, Andriï Ermak, qui a été démis de ses fonctions le jour même.

Moscou a maintes fois souligné les problèmes de corruption en Ukraine. En novembre, le président Vladimir Poutine a déclaré : « Depuis mars dernier, ce groupe criminel, cette organisation criminelle, a usurpé le pouvoir et, sous prétexte de la nécessité de continuer la guerre contre la Russie, conserve le pouvoir en Ukraine pour son enrichissement personnel. C'est désormais bien connu grâce à l'enquête anticorruption menée en Ukraine. Je pense que tout le monde comprend que ces gens, assis sur un tas d'or, ne se soucient guère du sort de leur pays, de celui des Ukrainiens ordinaires, des officiers, sans parler des simples soldats. Ils n'en ont que faire. »

R. I.

AGRESSION SIONISTE

Deux Palestiniens tombent en martyrs dans le nord de Gaza

DEUX PALESTINIENS sont tombés en martyrs, vendredi, après avoir été pris pour cible par des tirs des forces d'occupation sionistes à Beit Lahia et Jabalia, au nord de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Selon Wafa, citant des sources locales, les deux Palestiniens sont tombés en martyrs dans les localités de Jabalia al-Balad et de Beit Lahia, tandis qu'une autre palestinienne a été blessée par des tirs de l'armée de l'occupation à l'est de la ville de Deir al-Balah, dans le centre de Gaza.

Par ailleurs, l'armée d'occupation sioniste a mené, vendredi à l'aube, de vastes opérations de destruction visant des immeubles résidentiels dans plusieurs zones de l'enclave.

La même source a précisé que les forces d'occupation ont «fait exploser des bâtiments résidentiels dans les zones de leur déploiement au nord-est de la ville de Gaza, en plus d'autres opérations de destruction ayant ciblé des installations et des bâtiments dans le nord du territoire».

A Khan Younes, les forces d'occupation sionistes ont mené des opérations de destruction dans la zone sud-est de la ville, parallèlement à d'intenses mouvements militaires.

L'artillerie de l'occupation a également pilonné massivement les zones orientales et méridionales, tandis que l'aviation a bombardé, dans la nuit de jeudi à vendredi, la maison d'une famille palestinienne dans le camp de la ville.

A Rafah, l'aviation sioniste a renouvelé ses frappes intensives sur la ville, en concomitance avec des bombardements et des tirs provenant des véhicules militaires déployés dans la région.

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 71.851 martyrs et 71.626 blessés, en majorité des enfants et des femmes, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires à Gaza. Les mêmes sources ont précisé que le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, a atteint 574, tandis que celui des blessés s'est élevé à 1.518, ajoutant que 717 corps ont été extraits des décombres.

Depuis plus de deux ans, l'occupation sioniste perpètre une guerre génocidaire à Ghaza, marquée par des massacres, la famine, la destruction et le déplacement forcé de la population, en dépit des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de justice exigeant l'arrêt de ces crimes.

R. I.

BÉJAÏA

Guerre contre le «tueur silencieux»

Face à la chute des températures et à la menace des accidents domestiques, la Direction de Distribution de Sonelgaz-Béjaïa, en collaboration avec les services de la Protection Civile et les associations de consommateurs intensifie sa campagne de sensibilisation contre les intoxications au monoxyde de carbone (CO).



Ce gaz incolore, inodore et insipide, surnommé le « tueur silencieux » est à l'origine de plusieurs drames chaque année dans la wilaya. Pour contrer ce fléau, une vaste opération de proximité est actuellement déployée à travers le chef-lieu et l'ensemble des communes de la wilaya. Ecoliers, universitaires, stagiaires des centres de formation et d'enseignement professionnels, les fidèles dans les mosquées sont, entre autres, catégories ciblées par cette démarche qui vise à préserver des vies humaines. Des campagnes médiatiques, affichage, du porte-à- porte sont, également, menées pour passer le message et sensibiliser les gens sur ce « tueur silencieux » qui a déjà deux victimes à Ouzellaguen dernièrement.

Cette vaste campagne de prévention est menée en collaboration avec la Protection Civile de la wilaya Béjaïa et les associations de consommateurs et devrait toucher l'ensemble du territoire de la wilaya de Béjaïa durant cette période hivernale d'autant qu'une vague de froid devrait avoir lieu et des perturbations climatiques sont d'ores et déjà annoncées pour les jours à venir et beaucoup de foyers où la majorité des habitants pour ainsi dire utiliseront fortement leurs chauffages. Cela pourrait provoquer des accidents domestiques dus aux systèmes de chauffage à gaz si les habitants ne sont pas bien informés sur le bon usage de cette énergie d'autant que des centaines de foyers venaient juste d'en être raccordés et ne s'y sont pas encore familiarisés. Les équipes de Sonelgaz ont, en effet, investi les places publiques, les établissements scolaires et même les mosquées.

L'objectif est de toucher toutes les tranches de la société pour instaurer une véritable culture de la prévention. « La majorité des accidents ne sont pas dus à la malchance, mais à des installations non conformes ou à un manque d'entretien », explique-t-on. Pour la direction de distribution de la Sonelgaz « ce gaz inodore, incolore et sans saveur continue de provoquer des cas d'intoxications graves, parfois, mortels, principalement dus à une mauvaise utilisation ou un mauvais entretien des appareils fonctionnant au gaz ». Et d'ajouter : « la non-conformité des appareils à gaz et des installations intérieurs sont à l'origine d'accidents domestiques mortels ». Parmi les causes relatives aux asphyxies au CO, « il y a les modifications apportées aux installations intérieures, après le passage des agents de Sonelgaz, rendant ces dernières non conformes », selon toujours la même source. La non-conformité des appareils à gaz ne répondant pas aux normes de sécurité en vigueur et l'absence de culture d'entretien des appareils et des installations qui doit être effectué au minimum une fois par an en sont aussi à l'origine de plusieurs drames. Pour cela, un simple geste de prévention peut sauver une famille entière.

Il s'agit, en fait, de parler aux gens et écoliers, aux femmes aux foyers et au public en général sur la nécessité de prendre quelques mesures préventives leur permettant de se prémunir de ce danger. Pour la Sonelgaz « il est conseillé de vérifier et d'entretenir régulièrement tous les appareils à gaz (chauffe-eau, chaudières, cuisinières,) par un professionnel qualifié, assurer une bonne ventilation du logement : ne jamais obstruer les grilles d'aération, aérer quotidiennement les pièces, vérifier l'état des conduites d'évacuation des gaz brulés, s'assurer qu'ils ne sont ni bouchées ni détériorées et ne jamais utiliser de barbecue, charbon de bois dans un espace mal aéré ». La campagne se poursuivra durant tout le mois de février, avec des caravanes de sensibilisation qui sillonneront les zones rurales et montagneuses récemment raccordées au réseau de gaz naturel.

Au-delà de l'aspect technique, cette campagne vise un changement profond des mentalités. La sécurité ne dépend pas uniquement de la qualité des équipements, mais surtout de la vigilance quotidienne de chaque citoyen. En transformant chaque habitant en un acteur averti de sa propre sécurité, la wilaya espère réduire drastiquement le nombre de victimes cette année. Le message des autorités est clair : le gaz naturel est une source de confort et de progrès, à condition de ne jamais négliger les règles élémentaires de prudence. La vigilance doit rester constante tant que les chauffages sont en marche, car face au monoxyde de carbone, la seconde chance n'existe que rarement.

N. Bensalem

DÉPISTAGE DU DIABÈTE À BEJAIA

Le Croissant-Rouge algérien en action

UNE CAMPAGNE de sensibilisation et de dépistage du diabète, s'étalant sur deux jours, a débuté vendredi dans la commune de Tazmalt, au sud-ouest de la wilaya de Bejaïa. C'est ce qu'a annoncé le président du bureau communal du (CRA).

La campagne se déroule vendredi et samedi à l'école primaire, Achiou Boudjemâa, située au chef-lieu communal de Tazmalt, a indiqué à l'APS M. Zemmour Farid, président du bureau communal du Croissant-Rouge algérien (CRA). Soulignant que plusieurs conférences thématiques, animées par des médecins endocrinologues, des pédiatres et des nutritionnistes, sont prévues vendredi après-midi à la salle de conférences de l'Assemblée populaire communale (APC.

Selon le même responsable la journée de samedi sera, quant à elle, consacrée au dépistage du diabète, en collaboration avec un laboratoire privé d'analyses médicales. Des médecins spécialistes seront également mobilisés pour assurer des consultations médicales et sensibiliser les personnes atteintes de diabète sur la conduite à tenir durant le mois de Ramadhan, a-t-il souligné. Concernant les personnes dont les résultats des analyses s'avéreront positifs, le président du bureau communal du Croissant-Rouge algérien (CRA) a expliqué qu'ils seront réorientées vers des médecins spécialistes, y compris après la clôture de la campagne, afin de bénéficier d'une prise en charge médicale gratuite.

Placée sous le slogan « le diabète est silencieux, votre vigilance est sa seule limite », cette campagne est organisée par le bureau communal du Croissant-Rouge algérien, en collaboration avec l'Assemblée populaire communale de Tazmalt et l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP), a fait savoir la même source.

R. R.

DJELFA

Six marchés de proximité pour le Ramadan

À L'APPROCHE du mois sacré de Ramadan, la wilaya de Djelfa s'apprête à ouvrir six marchés de proximité dans plusieurs communes, dans le but de renforcer le réseau commercial local et de garantir un approvisionnement régulier en produits de large consommation à des prix accessibles c'est ce qu'ont annoncé, avant-hier, les services de la wilaya.

A ce titre, la direction du commerce, en coordination avec la chambre de wilaya de commerce et de l'industrie et le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), organisera des marchés de proximité dans les communes de Sidi Ladjel, Ain Oussara, Hassi Bahbah, Djelfa, Feidh El Botma et Messaâd, a précisé la même source.

Soulignant également que ces marchés proposeront divers produits, notamment alimentaires, de même que de la viande, des vêtements, des articles ménagers, des fruits et légumes et d'autres produits de grande consommation.

Les services de la wilaya soulignent que le lancement des six marchés de proximité est prévu dans les dix jours qui précèdent le début du mois de Ramadhan et qu'ils se poursuivront jusqu'à la première semaine du mois suivant (Chawwal), avec des promotions et des réductions pour les consommateurs. Par ailleurs, il est également prévu l'organisation d'une caravane qui va parcourir les différentes communes de Djelfa durant le mois de Ramadhan, dans l'objectif de rapprocher les services et les produits de consommation, des citoyens, et de les leur proposer à des prix réduits, a fait savoir la même source.

R. R.

LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER MARQUE SON 2E ANNIVERSAIRE

Un rayonnement au-delà du culte

Deux ans après son ouverture officielle, la Grande mosquée d'Alger franchit une étape symbolique.





Le centre culturel du complexe a abrité, mardi, une cérémonie commémorative placée sous le thème « Pour une référence nationale authentique », en présence d'un parterre institutionnel de premier plan, dont Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, et Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, aux côtés de membres du gouvernement, de diplomates et d'universitaires.

Dans son discours d'ouverture, cheikh Mohamed El-Maâmoun El-Qasmi El-Hassani, recteur de la mosquée a rappelé que cet édifice ne se limite pas à sa dimension monumentale. Il incarne, a-t-il souligné, « le retour du rôle central de la mosquée au cœur du projet national » avec le défi de produire un discours religieux algérien équilibré, fondé sur la modération, le savoir et l'enracinement, afin de protéger la société des dérives idéologiques.

La cérémonie a été ponctuée par la projection d'un film retraçant la structuration progressive des différentes institutions du complexe, ainsi que par un documentaire consacré à la sauvegarde des manuscrits. Dans le même esprit, la Grande mosquée d'Alger a réceptionné la bibliothèque du cheikh Mahmoud BenMohamed Echanquiti El-Madani, un fonds de plus de 30 000 ouvrages, désormais intégré au patrimoine scientifique du site. Lors de sa prise de parole, Cheikh Echanquiti les liens scientifiques profonds entre Médine et Alger. Sur le plan de la coopération, deux mémorandums d'entente ont été signés, en marge de la cérémonie, entre l'Ecole nationale supérieur des Sciences islamiques « Dar El-Qur'an » et l'Université Ezaitouna de Tunis, ainsi que l'International Islamic University Malaysia. Ces accords visent à renforcer les échanges pédagogiques et la recherche. Un partenariat a également été conclu avec la Radio algérienne pour élargir la portée médiatique des activités du complexe. Dans ce sillage, le recteur de l'université Ezaitouna, le Docteur Abdelatif Bouazizi a mis en avant la place qu'occupe la grande mosquée d'Alger en tant que trait d'union entre les grands centres du savoir, affirmant que l'Algérie occupe une place particulière dans la conscience collective tunisienne. De son côté, le Dr Hafiz Zakaria, représentant de l'université malaisienne, a souligné que ce partenariat constitue une concrétisation des valeurs de connaissance mutuelle et de coopération civilisationnelle prônées par l'islam.

La soirée a été marquée par des prestations d'inchad, suivies de l'hommage rendu aux invités étrangers et aux lauréats du concours « qacidat el Djamâa ».

A. B.

70e ANNIVERSAIRE DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Béjaïa accueillera un séminaire international sur la culture de la résistance

LA COMMISSION scientifique chargée de l'organisation du séminaire international sur «La culture de la résistance entre histoire, mémoire et imaginaire» a été installée, jeudi, au siège du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) à Alger, dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam.

Présidée par le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, cette commission, qui veillera à l'organisation de ce séminaire dans la wilaya de Béjaïa, comprend également le professeur d'enseignement supérieur, Ramdane Farid, représentant du HCA. A cette occasion, le Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a indiqué que la tenue de ce séminaire international, en partenariat avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit et la Commission nationale de la Mémoire, ainsi que la wilaya de Béjaïa, traduit «la volonté de l'Etat algérien d'ancrer la Mémoire nationale et de préserver son histoire glorieuse, en hommage aux sacrifices des chouhada et des moudjahidine, ainsi que pour consolider les valeurs de la souveraineté nationale».

Il a souligné que l'organisation de ce séminaire témoigne du souci de placer les préparatifs à la hauteur de l'importance de l'événement, lequel s'inscrit parmi les «grandes orientations de l'Etat algérien en matière de consolidation de la Mémoire nationale, de préservation de l'Histoire et de promotion de la recherche scientifique».

Cette démarche, a-t-il précisé, s'accorde avec «la vision stratégique et les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a érigé la question de la Mémoire nationale en l'un des piliers fondamentaux de l'édification de l'Algérie victorieuse».

Assad a expliqué que cet événement, bien que de nature essentiellement académique, sera enrichi d'initiatives artistiques, culturelles et d'expositions variées. Cette approche vise à offrir un cadre d'étude sur la Mémoire et la résistance aux chercheurs nationaux et internationaux et élargir la portée du séminaire en créant des passerelles entre la recherche scientifique, l'expression créative et la société.

De son côté, M. Zeghidi a rappelé qu'il a été convenu, l'année dernière, de marquer le 70e anniversaire du Congrès de la Soummam dans un cadre universitaire et global, réunissant des chercheurs intéressés par la culture de la résistance, afin d'explorer la dimension académique de la glorieuse Révolution du 1er-Novembre, socle fondateur de la nouvelle Algérie victorieuse.

R. C.

EDITION

L'OPU accompagne les mutations de l'université algérienne

L'OFFICE des publications universitaires (OPU) a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement de l'impression d'une série d'ouvrages universitaires en langue anglaise au titre de l'année 2026, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer l'ouverture académique et à soutenir les publications scientifiques à portée internationale.

Ce projet marque «l'aboutissement des efforts de l'Office dans l'accompagnement des mutations que connaît le secteur de l'enseignement supérieur et le renforcement de l'usage de la langue anglaise dans l'enseignement et la recherche scientifique, en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation académique et à la promotion de la production scientifique nationale, tout en facilitant son intégration dans l'espace scientifique international», indique la même source.

Ces publications comprennent des ouvrages académiques dans différentes spécialités scientifiques, élaborés par des enseignants universitaires selon les normes en vigueur dans l'édition universitaire, garantissant un contenu scientifique rigoureux répondant aux exigences des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

L'Office a souligné que l'usage de la langue anglaise dans la production de ces ouvrages «s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le rayonnement de la bibliothèque numérique de l'OPU, qui a connu une ouverture au niveau international, fin 2025, permettant désormais l'acquisition des versions électroniques des publications, ce qui renforce
la présence de la production scientifique nationale dans l'espace académique mondial, précisant que cette bibliothèque est accessible via le lien www.udl.opu.dz.

A travers cette initiative, l'OPU réaffirme «son engagement à poursuivre le soutien à l'édition universitaire, à diversifier les langues de publication et à contribuer activement au développement du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en droite ligne avec les orientations nationales et les réformes pédagogiques décidées par le ministère de tutelle», conclut le communiqué.

R. C.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION CAF

San Pedro – USMA, Singida – Belouizdad

APRÈS quatre journées disputées en phase de groupes de la Coupe de la Confédération, le tableau commence progressivement à se dessiner. À ce stade de la compétition, une seule équipe a déjà sécurisé sa place pour les quarts de finale, l'USM Alger. En tête du groupe A, le club algérois a su tirer profit de sa régularité pour s'installer comme un leader solide et incontestable. Derrière cette première qualification, plusieurs formations abordent la 5e journée avec des équations favorables. Toujours dans le groupe A, l'OC Safi occupe une position confortable avec neuf points. Les Marocains n'ont besoin que d'un résultat nul face à l'AC Djoliba pour valider leur billet, ce qui place cette rencontre au cœur des enjeux de la journée, entre continuité pour Safi et maintien de l'espoir pour le représentant malien. Le CR Belouizdad évolue également dans un contexte similaire. En déplacement chez Singida Black Stars, le club algérien doit composer avec une marge réduite, dans un groupe où la moindre erreur peut redistribuer les positions. Cette rencontre s'inscrit dans une logique de gestion des équilibres avant l'ultime journée. L'USM Alger et l'OC Safi figurent parmi les équipes en mesure de verrouiller leur avenir dès ce week-end. Les Algériens se déplacent en Côte d'Ivoire pour affronter le FC San Pedro, tandis que les Marocains accueillent l'AC Djoliba. Deux rencontres qui peuvent apporter des réponses claires sur la hiérarchie de leurs groupes respectifs.

Zamalek et la bataille pour la tête du groupe D

Le Zamalek leader avec huit points, de son côté, cherche à enchaîner après son succès lors de la 4e journée face à Al Masry. Les Cairotes se rendent chez ZESCO United, pendant que leurs poursuivants directs se retrouvent dans un face-à-face tendu entre Kaizer Chiefs troisième avec sept points et Al Masry deuxième avec sept points également. L'issue de ces matchs pourrait redessiner les rapports de force à l'approche de la dernière journée.

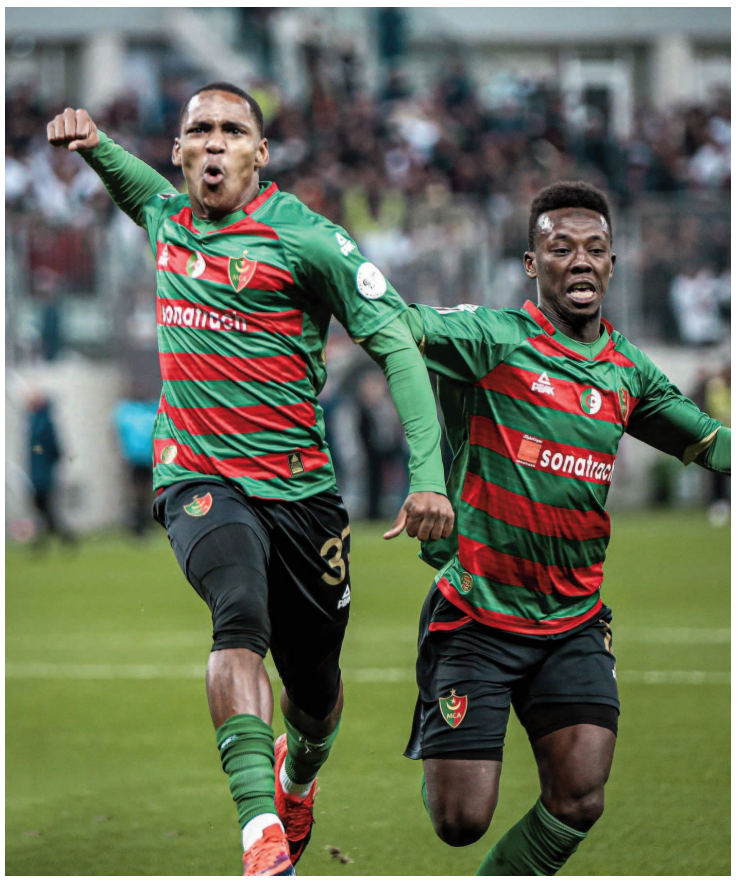
Dans le groupe B, le suspense pourrait se réduire à l'issue de cette 5e journée. Le Wydad AC et Maniema Union ont l'opportunité de clarifier leur situation s'ils parviennent à s'imposer. Pour le club casablancais, un déplacement au Kenya face à Nairobi United, lanterne rouge du groupe, s'inscrit dans une volonté de relance après le faux pas concédé lors de la précédente journée.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS

Le MC Alger relance ses chances

Dos au mur avant la réception d'Al-Hilal, malgré un succès précieux face au FC Saint-Eloi Lupopo, le MC Alger n'avait qu'une seule option : gagner pour rester en vie dans cette phase de groupes la ligue africaine des champions (LDC).

Ce qui fut fait brillamment (2 – 1). Portés par un stade Ali-Ammar entièrement acquis à leur cause, les partenaires d'Abdellaoui ont affiché d'entrée l'intention de faire la différence. Le Mouloudia d'Alger n'avait d'autres choix que de s'imposer à la maison pour entretenir l'espoir de qualification. Dans une enceinte totalement acquise à la cause des Mouloudéens, les partenaires d'Abdellaoui avaient l'envie et le désir de bien faire pour éviter la sortie de route. Les joueurs mouloudéens rentrent d'emblée dans le jeu, sans temps d'observation, pour chercher l'ouverture du score, devant une équipe soudanaise bien regroupée avec deux lignes défensives. Ce qui a compliqué la préparation des actions offensives pour les Vert et Rouge. Dès le quart d'heure de jeu, le MCA concrétise cette domination grâce à un but signé Anatouf (15'). Profitant d'une mauvaise sortie du gardien soudanais, Ferhat remise sur Anatouf qui ouvre la marque. Le MCA enchaîne avec une tentative de Ferhat sur coup franc à la 27e, puis une frappe du même joueur à la 32e, captée par le gardien. À la 36e, sur coup franc de Boukholda, la tête d'Abdellaoui manque le cadre. Deux minutes plus tard, Benhaoua trouve Gassi dont le tir, dévié sur Anatouf, est sauvé in extremis par la défense. Une erreur d'Abdellaoui à la 40e aurait pu coûter cher, mais Benkhemassa intervient. Les visiteurs se découvrent quelque peu et tentent alors de niveler la marque. Par la suite, et au cours de la dernière demi-heure de jeu de cette première mi-temps, les joueurs de



l'entraîneur Mokwena multiplient les rushs pour doubler la mise. Et c'est ce qui est arrivé, exactement à la 44e minute, lorsque Boukhelda livre une passe décisive à Ferhat, qui ne se fait pas prier pour inscrire le second but. Après la pause, les Soudanais reviennent avec la détermination de réduire la marque, devant des joueurs du MCA qui ont diminué leur pression. Au retour des vestiaires, Reghecampf tente le tout pour le tout en opérant trois changements d'un coup, tandis que Mokwena se contente d'un seul ajustement. Le Mouloudia d'Alger choisit alors de gérer son avance sans se découvrir, misant sur un bloc bien en place et une organisation rigoureuse. Al-Hilal pousse pour revenir, mais se heurte longtemps à une défense mouloudéenne disciplinée. les joueurs des deux formations s'échangent des actions offensives, mais sans pouvoir concrétiser.

Les Soudanais jouent à l'affût des actions de contre, et c'est sur une offensive menée par Kamudu, qui remet à son coéquipier M'barek une balle que ce dernier n'a plus qu'à pousser au fond des filets, se jouant de deux défenseurs des Vert et Rouge (77'). Les dernières minutes de la rencontre ont été stressantes, compte tenu du fait que les Soudanais jouaient alors pour égaliser. Ce qui a compliqué la situation des Vert et Rouge, qui ont confondu vitesse et précipitation. C'est ainsi que les Vert et Rouge ont remporté leur deuxième victoire consécutive, après celle de dimanche dernier face à Lupopo. Suite à cette victoire, le MCA monte provisoirement à la deuxième place du groupe derrière Al Hilal, en attendant le match de Mamelodi face à Lupopo, programmé pour demain.

Stade Ali-la-Pointe (Alger), terrain praticable, temps frais, affluence nombreuse, arbitrage trio ivoirien : Clément Franklin Kpan, assisté par Abdou Ndjouh et Adibouan Kouibnan.

Buts : Anatouf 15', Ferhat 44' Mbracek 77'
Averts: Karshoum 45'+4 (Al-Hilal) Ghezala 72', Benkhemassa 74' (MCA)
MCA : Guendouz, Khelif, Abdellaoui, Menezla (Ghezala 72'), Gassi, Benkhemassa, Zougrana (A. Bangoura 84'), Benhaoua, Boukholda (Naidji 46'), Ferhat (M. Bangoura 62'), Anatouf (Kipre Jr 62').
Ent : Rhulani Mokwena
Al-Hilal : Soufiane Faride, Ebuela, M. A. Ereng, M. Karshoum, E. Lozolo, Salah Adil (Awad 83'), W. Pogba (Hadj Kane 46'), Abderraouf, Jean Claude (Damilare 46'), Coulibali (M'Bracek 46'), El Ghorbal (Mamudu 60').
Ent : Laurențiu Reghecampf

Rulani Mokwena savoure la victoire face à Al-Hilal !

L'ENTRAÎNEUR principal du MC Alger, Rulani Mokwena, a réagi à la victoire arrachée de son équipe 2-1 face au leader du groupe C, Al-Hilal Omdurman, en Ligue des champions de la CAF vendredi. Moslem Anatouf a ouvert le score à la 15e minute, avant que Zinedine Ferhat ne double la mise juste avant la pause, tandis qu'Ahmed M'Bracek a réduit l'écart pour les visiteurs à la 78e minute. Grâce à ce résultat, les hommes de Mokwena dépassent les Mamelodi Sundowns et s'emparent de la deuxième place, avec sept points en cinq matches. Le technicien sud-africain a reconnu qu'obtenir un résultat positif face aux géants soudanais n'a pas été une promenade de santé, et il a déploré le manque d'efficacité persistant devant le but.

« En Ligue des champions, on ne peut pas contrôler l'adversaire. Nous avons affronté une équipe qui vient de battre les Sundowns et qui a fait match nul à Pretoria. C'est une formation qui possède de très bons joueurs - [Mohammed] Abdel-rahman, [Adama] Coulibaly, Jean-Claude [Girumugisha] », a déclaré Mokwena.

« C'est une équipe qui a marqué plus de buts que toutes les autres dans le groupe, donc nous savions qu'à certains moments il faudrait souffrir et je suis très fier que nous ayons souffert, et que nous ayons souffert ensemble en équipe.

« Si j'ai une déception ce soir, c'est le nombre d'occasions manquées, parce qu'en Ligue des champions, ce sont les détails qui comptent, mais je suis heureux que nous soyons capables de nous créer des occasions. À domicile contre les Sundowns, nous avons eu de belles opportunités, et à Lupopo nous aurions pu en marquer plus de deux, et ce soir aussi,



nous aurions pu en mettre plus de deux. Alors que la dernière rencontre du groupe C se profile contre les Sundowns à Pretoria, Mokwena est resté muet lorsqu'il a été interrogé sur cette affiche très attendue, au vu des enjeux élevés.

« Je ne dirai rien sur le prochain match, il y a des gens qui attendent un commentaire, donc je ne dirai rien sur le prochain match. Permettez-moi de savourer cette victoire, au moins pendant 24 heures. Ce soir, je vais dormir, je ne regarde aucun match – je vais revoir celui que nous avons joué ce soir », a-t-il ajouté.

LIGUE 1 MOBILIS

Une 18e journée cruciale pour le maintien

La 18e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi et dimanche, sera marquée par la lutte pour le maintien, pour les quatre principaux menacés par la relégation, alors que le CS Constantine tentera de consolider sa place de dauphin, en l'absence des ténors africains encore préoccupés par leur parcours continental.



C'est le match ES Sétif (12e - 19 pts) - MC El-Bayadh (16e - 10 pts) qui domine cette mini-journée amputée de quatre matchs. Ces deux clubs vont livrer, au stade du 8 Mai 1945 de Sétif, une véritable bataille à six points, car le perdant plongera davantage dans la zone de turbulences. L'Aigle sétifien, qui reste sur une courte défaite à Béchar face à la JSS (1-0), appréhende beaucoup ce rendez-vous face au MCEB, qui s'est rebiffé ces dernières semaines en engrangeant sept précieux points lors des trois dernières journées. L'autre club en danger de relégation n'est autre que l'ASO Chlef (13e - 18 pts), qui accueillera la JS Saoura (4e - 25 pts) dans un match aux objectifs diamétralement opposés. Les Chélifiens, auteurs d'un nul méritoire à Khenchela (2-2), sont dans l'obligation de gagner s'ils veulent améliorer leur classement. Toutefois, leur mission s'annonce ardue devant un adversaire qui ambitionne une place sur le podium, synonyme d'une participation continentale la saison prochaine. C'est le cas également du match MB Rouissat (8e - 23 pts) - CS Constantine (2e - 26 pts), où les Sanafir, vainqueurs dans la douleur face à l'ES Mostaganem, effectuent un périlleux déplacement à Ouargla pour y affronter les promus du MB Rouissat, difficiles à manier sur leur pelouse. Les camarades de l'inusable buteur Merzougui chercheront la victoire pour faire partie de l'impressionnant groupe de tête, qui compte pas moins de neuf équipes regroupées en trois points seulement. Le promu, qui reste sur une défaite en déplacement face à la lanterne rouge, le MCEB, est dans l'obligation de renouer avec le succès pour éviter la crise. Pour le CSC, une victoire à l'extérieur serait bénéfique au club pour s'emparer seul de la deuxième place, en l'absence de l'Olympique Akbou, forcé au repos. Cette journée sera amputée de quatre rencontres, dont le derby de la Kabylie O. Akbou - JS Kabylie, qui s'ajoute aux derbies algérois ES Ben-Aknoun - MC Alger, USM Alger - Paradou AC, alors que le quatrième report concerne le match CR Belouizdad - USM Khenchela.

Dimanche 8 février 2026 :
MB Rouissat – CS Constantine (15h00)
ASO Chlef – JS Saoura (16h00)
ES Sétif – MC El-Bayadh (18h00)
Matches reportés :
O. Akbou – JS Kabylie
ES Ben-Aknoun – MC Alger
CR Belouizdad – USM Khenchela
USM Alger – Paradou AC

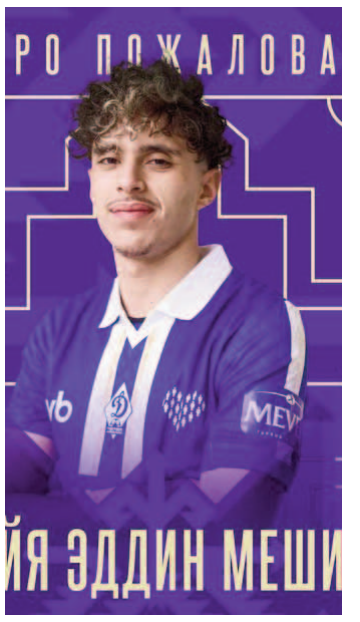
MERCATO

Cap sur la Russie pour Mechid !

LE JEUNE DÉFENSEUR algérien Diaa Eddine Mechid rejoint l'Europe. Le Dynamo Makhatchkala a officialisé, ce vendredi, la signature du joueur en provenance de l'USM Alger, dans le cadre d'un contrat de longue durée.Dans son communiqué, le Dynamo Makhatchkala a précisé que l'ancien joueur de l'USMA portera le numéro 55 sous ses nouvelles couleurs. Il s'agit de la toute première expérience professionnelle à l'étranger pour Mechid, qui va désormais découvrir un championnat réputé exigeant, tant sur le plan physique que tactique. Un défi de taille pour le jeune joueur algérien, considéré comme l'un des éléments les plus prometteurs de sa génération. Ce transfert s'inscrit également dans un accord plus large entre l'USM Alger et le club russe, qui a facilité le retour du défenseur Imad-Eddine Azzi à Alger. Dans cette opération croisée, la direction usmiste a veillé à préserver ses intérêts en conservant un pourcentage estimé à 25 % sur une éventuelle plus-value lors d'un futur transfert de Mechid. Une décision qui illustre une gestion stratégique des talents issus du centre de formation. Sportivement, le départ de Mechid intervient après des prestations solides sous le maillot rouge et noir. Ses performances ont attiré l'attention de plusieurs formations étrangères ces derniers mois, avant que le Dynamo Makhatchkala ne parvienne à finaliser le dossier. Le défenseur algérien représente donc un pari sur l'avenir pour le club russe. Pour Mechid, cette signature marque le début d'un nouveau chapitre, avec l'objectif de s'imposer en Europe de l'Est et de confirmer tout le potentiel entrevu en championnat algérien.

MEZIANI REBONDIT AU KOWEÏT

Le club koweïtien d'Al-Qadsia a officialisé la signature de l'attaquant international algérien Tayeb Meziani, en provenance du Mouloudia d'Alger. Un nouveau défi à l'étranger pour le joueur de 28 ans, qui relance sa carrière dans le Golfe, au sein d'un club actuellement bien installé sur le podium du championnat koweïtien. Le transfert de



Meziani intervient quelques jours seulement après le départ d'un autre Algérien, Victor Lekhal, du même club. Al-Qadsia poursuit ainsi sa stratégie de réajustement de l'effectif, tout en maintenant une forte présence algérienne dans son vestiaire, avec notamment le défenseur Sofiane Bouchar, présent depuis l'été dernier. Pour permettre ce départ, la direction du Mouloudia d'Alger et Tayeb Meziani ont trouvé un accord à l'amiable portant sur une résiliation du contrat par consentement mutuel. Le MCA percevra une compensation financière équivalente à trois mois de salaire. Une solution qui reflète la ligne adoptée par la direction du président Hadj Radjem dans la gestion de certains dossiers sensibles. Joueur offensif polyvalent, Meziani dispose d'un parcours riche, forgé entre l'Algérie, l'Europe et l'Afrique. Formé à l'académie JMG puis révélé à Paradou, il a connu des expériences au Havre, en Lituanie, avant de marquer les esprits sous les couleurs de l'Espérance de Tunis, avec laquelle il a remporté plusieurs titres majeurs. À Al-Qadsia, Meziani arrive avec l'ambition de s'imposer rapidement et d'apporter sa vitesse, sa percussion et son sens du but. Le club koweïtien espère s'appuyer sur son expérience pour renforcer son secteur offensif et jouer pleinement ses cartes dans la course aux objectifs nationaux lors de la seconde moitié de saison.

VICTOR LEKHAL ARRIVE EN SPL

LE MILIEU défensif Algérien Victor Lekhal vient de rejoindre le championnat d'Arabie saoudite.Le joueur de 31 ans qui évoluait depuis le début de la saison actuelle avec Al Qadsia au Koweït, vient de rejoindre Al Riyadh FC, club promu en Rosh Super League d'Arabie saoudite. Lekhal formé au Havre en France avait joué durant deux saisons au Qatar avec Umm Salal avant d'aller au Koweït à officiellement rejoint aujourd'hui sa nouvelle équipe avec qui il a débuté la rencontre face à NEOM. Victor Lekhal s'est fait remarquer durant la Coupe Arabe de la FIFA au Qatar dernièrement où il a été excellent avec les verts de Madjid Bougherra

OUSSAMA DARFALOU S'ENGAGE AVEC L'OYMPIQUE AKBOU POUR 18 MOIS

L'ATTAQUANT international Algérien Oussama Darfalou est la quatrième recrue hivernale de l'Olympique Akbou. Le joueurs de 32 ans arrive libre de tout contrat après une dernière expérience en D2 Chinoise lui qui a évolué en Algérie, aux Pays Bas et au Maroc. Il a signé un contrat de 18 mois avec sa nouvelle équipe mais sa qualification n'est pas encore validée bien que le joueur entre dans le critère de recrutement hors mercato des joueurs Algériens libres. Il s'agit de la quatrième recrue hivernale du club après l'avant centre Tunisien Labadi, le défenseur Mekideche et le gardien Yuna Mesli.

USMA : LA FIFA QUALIFIE ABADA

LE FEUILLERONT Achraf Abada a connu un épilogue heureux. Il a été qualifié officiellement à l'USM Alger grâce à la FIFA. Le défenseur international fait partie désormais de l'effectif usmiste. Dans les derniers instants du mercato hivernal, l'USMA a fait signer Achraf Abada, pour un contrat de trois ans et demi. La nouvelle a réjoui les supporters, mais ç'a vite tourné au vinaigre après avoir appris que la Commission du statut du joueur de la Fédération algérienne de football ne l'a pas qualifié. La raison ? Tout simplement parce que le joueur n'a pas été enregistré dans les délais sur les deux plateformes TMS et FAF Connect. Alors que tout le monde croyait que le transfert était tombé à l'eau, les responsables du club ont saisi la FIFA et ont fini par avoir une réponse favorable. «La direction de l'USMA informe que Achraf Abada a été officiellement qualifié par la FIFA après avoir étudié le dossier présenté par le club et qui prouve que le joueur a été enregistré le 1er février à minuit et cinq minutes», lit-on dans le communiqué du club de Soustara et d'ajouter : «La direction du club a reçu une réponse favorable de la Commission spécialisé au niveau de la FIFA, conformément aux procédures administratives et légales en vigueur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
NIF : 001315019036056

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 65 alinéa 2du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Public de la wilaya de TIZI-OUZOU informe les soumissionnaires ayant participés à l' **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°82/ DEP/2025 DU 17/12/2025**

PROJET : Réalisation de 02 groupes scolaires type « D » au niveau du site des 500 logements en location en vente à AGHRIB commune d'AGHRIB, wilaya de TIZI-OUZOU (cites d'habitat intégrées 2018).

- **LOT N°02 :** Réalisation d'un 01 groupe scolaire type « D » au niveau du site des 500 logements en location en vente à AGHRIB commune D'AGHRIB, (ilot 36).
-V.R.D (Terrassements généraux, AEP, Assainissement, Eclairage Extérieur, murs de soutènement, Aménagements extérieurs, murs de clôture, entrée principale et loge gardien, Locaux ANNEXES (Chaufferie), Réseau extérieur, chauffage central et Réseau extérieur gaz).
-Logement d'astreinte.

LOT N°03 : -Réalisation d'un 01 groupe scolaire type « D » au niveau du site des 500 logements en location en vente à AGHRIB commune D'AGHRIB, (ilot 75).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, l'attribution provisoire des lots cités ci-dessus s'est effectuée comme suit :

Lots	ENTREPRISE	Note Technique /40pts	Montant De l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	N.I.F
02	ETB TCE KOURABA RAHIM	20,00	46 757 569,25	47 196 262,75	05 mois	163150100495114
03	ETB PH TCE KADI LYES	28,00	178 848 166,98	/	06 mois	182150201586193

A cet effet, et conformément à l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires désirant s'informer des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invites de se rapprocher de nos services dans un délai de 03 jours à partir de sa première publication.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de l'autorité

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2616003548

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Hydraulique

ONA — الديوان الوطني للتطهير — Office National de l'Assainissement

NIF 000116001715484

Avis d'Attribution Provisoire du marché

Relatif à l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°57/MOD/ONA/2025 portant sur « Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées de la cité CHOUHADA VILLE D'EL OUED- Wilaya D'EL OUED -Parachèvement des travaux-»

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436, correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office National de l'Assainissement (ONA) informe les soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°57MOD/ONA/2025, portant sur « Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées de la cité CHOUHADA VILLE D'EL OUED- Wilaya D'EL OUED -Parachèvement des travaux-», publié dans les quotidiens nationaux «**El hayat**» et « **Le Jeune indépendant** » en date du 11 Décembre 2025 et dans le **BOMOP** n° 1998 de la semaine du 21 au 27/12/2025, que l'évaluation technique et financière des offres a donné lieu aux résultats suivants :

Projet	Soumissionnaire retenu N I F	Note technique / 100	Montant en DA TTC	Délai de réalisation
Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées de la cité CHOUHADA VILLE D'EL OUED- Wilaya D'EL OUED - Parachèvement des travaux-	SARL OFFICIAL PRESTATION 000539054279232	67,5	212 304 925,00	08 mois

Conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher des services de l'ONA, au plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant l'attribution provisoire, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique, sise au 03, rue **du Caire, Kouba,** ALGER.

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2616003963

Algérie Télécom — Toujours plus proche

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi
Adresse : Cité Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° AT/DOT-OEB/SDFS/DAL/02/2026

La Direction Opérationnelles des Télécommunications d'Oum El Bouaghi lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé «entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres national peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi
Secrétariat de la commission
Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5 000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N° 00100842030000032/46**

Présentation des offres :
1-Le dossier administratif : inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **« Dossier Administratif »**
2-L'offre technique : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **« Offre Technique »**
3-L'offre financière : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention **« Offre Financière »**

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes

EPE - ALGERIE TELECOM – SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
D'OUM EL BOUAGHI
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° AT/DOT-OEB/SDFS/DAL/02/2026
« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi
Secrétariat de la commission
Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale, sur le site web : www.safqatic.dz et BOMOP.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2616004062

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya O.E.LBouaghi
Daira D'Ain M'lila
Commune Ain M'lila

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Code FiscalDE l'APC AIN M'LILA : 096204030056053000

Conformément au la loi n° 23-12 du 18 mouharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 détermine les règles générales liées aux marchés publics, et au décret présidentiel N°15/247 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale pour: informe l'ensemble des soumissionnaires a le **Projet réalisation d'un réservoir semi enterre capacité 300 m 3 avec le réseau de l eau potable a douar ouled zaid a partir de forage AM6**

ayant participé a L'avis D'appel D'offres National Ouvert avec exigence des capacités minimales ,paru en arabe dans le CHAAB du: 14/01/2026 et en langue française dans le jeune indépendant du : 14/01/2026 qu'a l'issue du jugement des offres du 28/01/2026 il a été décidé comme suit :

Projet	ENTREPRISE	NIF	Montant TTC (DA)	délai	OBS
réalisation d' un réservoir semi enterre capacité 300 m 3 avec le réseau de l eau potable a douar ouled zaid a partir de forage AM6	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLIQUES ET HYDRAULIQUE - BENZOUAI MOHAMED ELHADI-	17004030092316800400	22 639 869,00	05mois	Moins disant

Conformément à l'article 56 du la loi n° 23-12 du 18 mouharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 détermine les règles générales liées aux marchés publics ,et l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,les recours éventuels à L'encontre de la présente décision peuvent être introduits au président de la commission des marches spécialisés dans un délai de dix (10) jours qui suit la publication de l'annonce.
Et ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2625001258

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE BENI BOUSSAID
COMMUNE DE BENI BOUSSAID
NIS:098413389058407

Avis D'attribution Provisoire D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal

Conformément aux dispositions des articles : 65 ,72 ,82 du décret présidentiel N° 15-247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Et L'article 53 et 56 de la loi 12-23 du 05-08-2023 portant les bases générales concernant les marchés publics.

Le service contractant de la commune de Béni Boussaid . porte à la connaissance des Soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal N° :07/2025 publié dans les journaux: en arabe MANBER ALKORAE et en français LE JEUNE INDEPENDANT en date du : 16/12/2025.

Qu'a l'issue de l'opération d'évaluation des offres, la commission compétente à proposée au Service contractant l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal Pour L'opération suivante :

Travaux De Réalisation Des Structures Hydraulique A Travers La Commune De Beni Boussaid (LOTS).

Selon les conditions suivantes :

Désignation du lots	Soumissionnaire proposé	Montant du marché en TTC	Délai d'exécution	Evaluation technique	Evaluation financière	Observations
LOT N° 01: SUIVI. ET REALISATION D'UN RESERVOIR D'EAU DE CAPACITE DE 1000 M³ AVEC STATION DE POMPAGE ET RACCORDEMENT A DJEBEL BOUHLOU (REALISATION).	SARL BBTM-OUEST NIF N° 002513026619678	57.604.211.00 DA	24 MOIS	85 pts	Moins disant	/

- Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres ou d'un gré a gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacités Minimal dans le BOMOP et la presse électronique auprès la commission communale des marchés DE BENI BOUSSAID.

- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du l'appel d'offres ouvert, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2631001996

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME DE
L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°. 119 /SSMP/DUAC/2026

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Ain Témouchent relance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif aux travaux suivant le tableau ci dessous :

N°	Commune	Projet	Conditions d'éligibilité
01	Ouled Boudjemaa	LOT N°01: Travaux D'Ouverture Des Voies à 1200 + 500 LOGTS AADL 3 Commune OULED BOUDJEMAA (1er Tranche).	▪ Être qualifiées en Travaux publics activité principale catégorie (Cinq) (V) ou plus en cours de validité ▪ Un chef de projet ayant au moins un ingéniorat d'état ou Master en travaux publics ou VRD d'un minimum d'expérience de Trois (03) ans ▪ ayant au moins une pelle mécanique justifiés par les cartes grises et les assurances doivent être au nom des soumissionnaires valides le jour d'ouverture des plis. ▪ Ayant moyenne un chiffre d'affaire d'au moins 75.000.000,00 DA au cours des trois (03) dernières années, éventuellement visée par les services des impôts ou C 20. ▪ Ayant réalisé au moins un projet de même nature objet d'un marché ▪ (Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maitre de l'ouvrage public).
	Bouzedjar	LOT N°02 : Travaux D'Ouverture Des Voies à 400 + 200 LOGTS LPA II Commune BOUZEDJAR (1er Tranche).	

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la **Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction (service de suivi des marchés publics) de la wilaya d'Ain Témouchent à HAI ZITOUNE**
Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature dument renseignées, datées, signées et paraphées par le soumissionnaire; Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :
 - N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n° 15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 - N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention «néant». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
 - Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
 - Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou d'tenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché.
 - A effectué le dépôt légal des comptes sociaux de l'année en cours, pour les sociétés de droit algérien.
 - Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
2. Une déclaration de probité dument renseignées, datées, signées et paraphées par le soumissionnaire.
3. Une déclaration du sous traitant dument renseignées, datées, signées et paraphées par le soumissionnaire.
4. Les statuts pour les sociétés.
5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
6. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants:

A/ Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité

B/ Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années et/ou C20.
- Les références bancaires "le RIB ou attestation bancaire".
- L'attestation de solvabilité bancaire récente.

C/ Capacités techniques :

1- Moyens humains doit être justifié par diplômes, CV, attestations de travail, la mise à jour CNAS et les attestations d'affiliations CNAS valides le jour d'ouverture des plis et/ou DAS.

2. Le protocole d'accord du groupement y compris le pouvoir de signature avec précision de la composition du groupement et désignation du chef de file, mission de chacun et leurs pourcentages financiers respectifs et signé par tous membres du groupement.
3. Références professionnelles justifiées par les attestations de bonnes exécutions délivrées par les maitres d'ouvrages publics.
4. L'Attestation d'affiliation des cadres valide le jour d'ouverture des plis avec diplôme).
5. Moyens matériels roulant à utiliser dans le cadre du projet en y joignant les cartes grises +polices d'assurances en cours de validité au nom du soumissionnaire (copies conformes à l'original)

-Facture d'achat au nom du soumissionnaire pour les matériels non roulant appuyée par un rapport d'expertise ou PV de l'huissier de justice de l'année en cour.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, qui doit les fournir dans un délai de 10 jours à compter de la date de sa saisine (**Casier judiciaire datant de moins de 03 mois du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant lorsqu'il s'agit d'une société - L'Attestation de mise à jour CASNOS et CACOBATPH doivent être valides- le numéro d'identification fiscal NIF- le registre commerce électronique-Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier de l'entreprise datant de moins de 03 mois ; le certificat de dépôt des comptes sociaux année 2024).**

- **Dossier de l'offre technique :**
- La déclaration à souscrire dument renseignées, datées, signées et paraphées par le soumissionnaire
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Le délai et le planning de réalisation des travaux
- Le projet de marché rempli, paraphé et signé
- Procès verbal de visite du lieu de projet pour chaque lot (voir annexe ci-joint).
- Mémoire technique justificatif qui contient tout document permettant d'évaluer l'offre technique+planning d'exécution, Etats (I, II, III ; renseignement financiers et références techniques), Etat IV ; dûment renseigné ; en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

• Toutes les pièces de l'offre technique doivent être valides à la date d'ouverture des plis.

Dossier de l'offre financière :

- La lettre de soumission dument renseignées, datées, signées et paraphées par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires doit être en chiffres et en lettres signé et paraphé parle soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif signé et paraphé parle soumissionnaire

• Les pièces jointes doivent renseignées, datées, signées et paraphées.

Les offres doivent être déposées au service administration et moyen de la Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la Wilaya d'Ain Témouchent Hai Zitoune Ain-Témouchent.

. La durée de préparation des offres est fixée à **(15 jours)** à compter de la date de la première publication.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres plus **03 mois + 15 jours** soit **Cent (105) jours.**

Les offres seront déposées au Bureau du Secrétariat de la Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Ain Témouchent le **15 ème jour de 8 h :00 mn à 13:30 heures** correspondant au dernier jour à compter de la première parution au BOMOP ou sur les quotidiens nationaux, aucune soumission, une fois déposée, ne peut être retirée, ou modifiée.

Les offres devront être cachetées et fermées dans trois enveloppes intérieures distinctes indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique »et « offre financière ».ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme ,comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre n°.....

Projet :

LOT N°01: Travaux D'Ouverture Des Voies à 1200 + 500 LOGTS AADL 3 Commune OULED BOUDJEMAA (1er Tranche).
LOT N°02 : Travaux D'Ouverture Des Voies à 400 + 200 LOGTS LPA II Commune BOUZEDJAR (1er Tranche).

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2631001942

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
SERVICE DE PLANIFICATION

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SANTE ET
DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE RELIZANE
A
MONSIEUR LE GERANT DE L'ENTREPRISE
KHIDI KHELIFA
Cité 380 logements bloc A N°144 Sidi Belabes

**** 1er MISE EN DEMEURE ****

Conformément aux dispositions des articles : 149-150-151 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2016 , portant réglementaires de marché publics .

- Sur la base du projet «Réhabilitation de l'hôpital relizane, lotN°02 : réaménagement de sanitaires visée par les services du contrôleur budgétaire sous le numéro 929 en date du 17.07.2025 , conclu entre la direction de la santé et de la population de la Wilaya de Rélizane et votre entreprise : **KHIDI KHELIFA** l'emplacement est situé dans : **Cité 380 logements bloc A N°144 Sidi Belabes**
- Sur la base de l'ordre de service de démarrage (ODS) N° 10/2025 en date du 17.07.2025
- Sur la base de l'expiration de délais de réalisation estime de : (02) Mois
- Est mise en demeure de dépêcher votre équipe pour finalisé les travaux dans les brefs délais.
- Suivi quotidiennement les travaux et nous signaler toute contrainte.
- Achever tous les travaux objet du marché.

Par conséquent , cette première mise en demeure excusé s'adresse à vous afin de conformer et de respect dans les brefs délais ,
Faute de quoi, des mesures coercitives seront applique à l'encontre du l'entreprise et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2631002031



Comment Microsoft veut empêcher les agents IA de devenir incontrôlables

Des agents IA incontrôlables pourraient causer de sérieux problèmes : la solution Entra de Microsoft tente de les maîtriser.

La multitude d'annonces relatives à l'IA lors de la conférence Microsoft Ignite était telle qu'il était facile de passer à côté de l'importance de certains lancements moins médiatisés.

Parmi ces annonces, on trouvait Entra Agent ID, dont l'objectif principal est d'utiliser Microsoft Entra pour gérer les agents IA de la même manière qu'Entra gère actuellement les utilisateurs humains. C'est à dire attribuer à chaque agent une identité unique et appliquer les contrôles d'identité Entra habituels, tels que l'accès conditionnel, la gouvernance des identités et la protection des identités. Entra est la solution de gestion des identités et des accès (IAM) de Microsoft basée sur le cloud.

Cette idée d'« équivalence de personnalité » pour les agents d'IA est également évoquée par la Fondation OpenID et par Okta, un concurrent de Microsoft en matière d'IAM.

Vers une approche centrée sur l'identité

Les systèmes IAM comme Entra sont utilisés pour attribuer aux utilisateurs des identités numériques et un accès aux ressources de l'entreprise. Et une idée croissante est que ces mêmes systèmes IAM devraient être utilisés pour gérer l'accès des agents d'IA à ces mêmes systèmes.

Et bien que le déploiement d'agents d'IA organisationnels soit encore à ses balbutiements, la prolifération attendue d'agents d'IA autorisés et de leurs homologues non autorisés (shadow IT) rend urgente l'adoption d'une approche centrée sur l'identité.

Des agents d'IA partout

Aujourd'hui, le nombre d'utilisateurs dépasse largement celui des agents d'IA. Cependant, le développement et le déploiement d'agents orientés métier étant devenus extrêmement simples grâce à des outils comme tasklet.ai, même les utilisateurs lambda seront tentés, dans la plus pure tradition du shadow IT, d'utiliser ces agents d'IA.

Selon Gartner, 42 % des participants à son enquête 2026 auprès des DSI et des responsables technologiques ont déclaré que leur entreprise prévoyait de déployer des agents d'IA dans les 12 prochains mois. Un porte-parole de Gartner a déclaré que d'ici 2030, les DSI s'attendent à ce que :

0 % du travail informatique soit effectué par des humains sans IA
75 % par des humains assistés par l'IA
25 % par l'IA seule

Agent ID est à la base un système d'étiquetage des agents

Le ratio utilisateurs/agents pourrait donc facilement s'inverser. Au point que les agents (dont certains bénéficieront d'une autonomie considérable) pourraient être plusieurs ordres de grandeur supérieurs aux utilisateurs humains.

Pour aider les entreprises à anticiper la prolifération des agents avant d'être distancées, Microsoft a présenté en avant-première Agent ID en mai dernier lors de sa conférence Build.

Il s'agissait alors d'un simple prototype, un système d'étiquetage des agents.

Ce qu'il y a dans Entra

Six mois plus tard Entra Agent ID est devenu une solution complète de gestion des identités des agents, intégrée à la plateforme d'IA Agent 365 de Microsoft. Cette plateforme s'étend à l'ensemble de l'écosystème Microsoft. Comme illustré dans la capture d'écran ci-dessous, le tableau de bord Agent ID est désormais accessible via le menu de navigation de gauche de Microsoft Entra.

Dans Entra ID, le système de gestion et de provisionnement des identités basé sur le cloud de Microsoft (traditionnellement utilisé pour gérer l'interaction entre les utilisateurs et les ressources auxquelles ils doivent accéder), l'option « ID d'agent » apparaît dans le menu de navigation de gauche. Une fois sélectionnée, un tableau de bord récapitulant tous les agents d'IA connus s'affiche. À partir de là, les administrateurs informatiques peuvent explorer les données en fonction de la catégorie de l'agent, de son statut actif, de sa date de création et d'autres critères. Source : Microsoft Par exemple, des plateformes Microsoft telles que Copilot Studio et Azure AI Foundry sont utilisées pour développer et déployer des agents d'IA. Et là aussi ces agents sont automatiquement et de manière unique enregistrés dans le registre des agents Entra. Il en va de même pour les autres agents d'IA qui intègrent l'organisation via d'autres composantes de l'infrastructure d'IA de Microsoft. Lors de la conférence Ignite, Microsoft a également annoncé la disponibilité d'une série d'agents de sécurité préconfigurés (développés par Microsoft ou par des partenaires).

Lorsque les clients choisissent d'activer ces agents depuis Microsoft Entra, Purview, Defender et Intune, leur présence sur le réseau d'entreprise est automatiquement enregistrée dans le registre des agents Entra.

Recenser, identifier, gérer les autorisations

Pour les agents conçus ou proposés en dehors de l'écosystème Microsoft, le registre d'agents Entra sera mis à jour via l'API RESTful Graph (cette fonctionnalité est actuellement en version bêta). Cependant, pour les autres agents d'IA que les employés choisissent d'utiliser en dehors du cadre de la DSI, il n'existe actuellement aucun moyen manuel (par exemple, un formulaire) de mettre à jour le registre.

Cependant, si les ressources en question (celles auxquelles un agent doit accéder) sont déjà soumises à une forme de supervision centralisée, certains contrôles peuvent déjà être en place pour empêcher l'accès par toute personne autre que les identités autorisées (humains, agents ou autres).

« Nous avons étendu [Entra] pour gérer les agents, et cela répond à trois problématiques majeures pour nos clients », explique Microsoft à ZDNET. « Premièrement, il faut recenser tous mes agents. Lesquels sont-ils et de quoi sont-ils capables ? Deuxièmement, il est essentiel d'attribuer un identifiant unique à chaque agent afin de pouvoir suivre son activité sur l'ensemble de votre infrastructure. Par exemple, s'il tente d'accéder à des documents SharePoint ou à des données dans Azure ou AWS. Troisièmement, il faut gérer les autorisations de ces agents et veiller à appliquer le principe du moindre privilège : les agents ne sont autorisés qu'à effectuer les actions prévues. Toute action suspecte ou inhabituelle entraîne la suspension automatique de leur accès. »

Un atout majeur en matière de conformité

Dans une perspective plus globale, Microsoft considère Entra Agent ID et la plateforme de contrôle Agent 365 comme un atout majeur en matière de conformité.

Par exemple, elles permettent de contrôler l'accès aux données dans des environnements hautement réglementés où un agent incontrôlé pourrait entraîner de graves conséquences juridiques (sans parler du risque de divulgation de données sensibles et des dommages irréparables potentiels pour les victimes en aval).

Une offre commerciale pas encore définie

La préversion publique présentée lors de la conférence Ignite est disponible sans frais supplémentaires pour les clients Microsoft.

Cependant, une fois la version commerciale disponible au premier trimestre 2026, son utilisation sera soumise à des frais supplémentaires.

Entra est proposé sous licence par utilisateur et par mois. Concernant l'identification des agents, Microsoft explore actuellement plusieurs pistes avec ses clients, dont une basée sur le volume d'activité de l'agent (c'est-à-dire la mesure dans laquelle il interagit avec les ressources de l'organisation pour le compte d'un ou plusieurs utilisateurs). Toutefois, le modèle économique et la tarification exacts n'ont pas encore été annoncés.



Apple pourrait-il créer un moteur de recherche IA pour rivaliser avec Gemini et ChatGPT ?

La firme à la pomme cravache pour rattraper son retard dans la course à l'IA.

Avec le lancement d'Apple Intelligence, Apple a cherché à investir le marché de l'IA après une entrée tardive. Cependant, plusieurs retards concernant sa fonctionnalité la plus recherchée, dont Siri 2.0, ont rendu difficile cette arrivée face à des concurrents plus établis. Mais un produit d'IA en cours de développement pourrait contribuer à renforcer la position d'Apple.

Mark Gurman de Bloomberg révèle que l'équipe Answers, Knowledge, and Information (AKI) d'Apple travaille sur un produit concurrent de ChatGPT qui permettra aux utilisateurs d'accéder plus facilement à l'ensemble des informations disponibles sur la recherche traditionnelle.

Quel est le produit ?

Selon l'article, le produit est conçu comme un « moteur de réponses » capable de répondre à des questions de culture générale, en s'appuyant sur le Web. Il s'agit d'un tournant majeur par rapport à l'approche actuelle, car Apple n'a jamais développé son propre moteur de recherche, même avant l'avènement de l'IA. Pour intégrer l'IA générative, l'entreprise s'est appuyée sur ChatGPT d'OpenAI pour fournir aux utilisateurs des réponses auxquelles Siri n'a pas accès.

Apple étudierait également la création d'une application autonome pour cet outil et une infrastructure back-end capable d'alimenter les capacités de recherche d'autres produits Apple, notamment Siri, Spotlight et Safari, à l'avenir.

Cela pourrait constituer un atout majeur pour les utilisateurs en leur permettant d'accéder aux informations dont ils ont besoin sur le web, de manière conversationnelle et native, depuis leurs applications préférées au sein de l'écosystème Apple. Cette application autonome pourrait également rivaliser avec d'autres outils de recherche IA du marché, tels que ChatGPT, Copilot, Gemini et Perplexity, tous disponibles en téléchargement sur iOS.

La montée en puissance des moteurs de recherche d'IA

De plus en plus d'utilisateurs se tournent vers les moteurs de recherche IA. Le Pew Research Center vient de publier un rapport montrant que les utilisateurs de Google sont moins susceptibles de cliquer sur les liens lorsqu'un résumé IA s'affiche, probablement parce qu'ils y trouvent toutes les informations nécessaires.

Face à cette demande, de plus en plus d'entreprises proposent leurs propres versions des moteurs de recherche IA.

Cette démarche est particulièrement pertinente aujourd'hui, alors que la plainte antitrust du ministère américain de la Justice contre Google est entrée dans sa phase de recours, ce qui pourrait mettre fin à l'accord de plusieurs milliards de dollars qui fait de Google le moteur de recherche par défaut des appareils Apple.

Les méthodes d'Anthropic pour prévenir les comportements malveillants de l'IA



UNE NOUVELLE approche de formation des modèles d'IA peut-elle empêcher les systèmes d'absorber des données nuisibles ?

Pourquoi les modèles d'IA ont-ils des hallucinations, font des suggestions violentes ou sont-ils trop d'accord avec les utilisateurs ? Les chercheurs ne le savent pas vraiment. Mais Anthropic vient de découvrir ce qui pourraient contribuer à stopper ce comportement. Dans un article, l'entreprise explore comment et pourquoi les modèles d'IA présentent un comportement indésirable, et les solutions possibles. La personnalité d'un modèle peut changer pendant son apprentissage. Mais aussi une fois déployé, lorsque les commandes des utilisateurs commencent à l'influencer.

En témoignent les modèles qui, après avoir passé les contrôles de sécurité avant leur déploiement, agissent de manière erratique une fois rendus publics. Citons l'épisode où le chatbot Bing de Microsoft a révélé son nom de code interne, Sydney, en 2023, ou la récente diatribe antisémite de Grok.

Anthropic a triplé son chiffre d'affaires en 5 mois pour une raison bien particulière

Fonctionnement des vecteurs de personnalitéEn testant des approches sur Qwen 2.5-7B-Instruct et Llama-3.1-8B-Instruct, Anthropic s'est concentré sur trois traits :

La malveillance

La flagornerie

Les hallucinations

Les chercheurs ont identifié des « vecteurs de personnalité », ou des schémas dans le réseau d'un modèle qui représentent les traits de personnalité.

« Les vecteurs de personnalité nous permettent de comprendre comment les modèles acquièrent ces personnalités, comment elles fluctuent au fil du temps et comment mieux les contrôler », explique Anthropic.

Surveiller les changements de traits d'un modèle

Les développeurs utilisent des vecteurs de personnalité pour surveiller les changements de traits d'un modèle résultant d'une conversation ou d'un entraînement. Ils peuvent ainsi prévenir les changements de caractère « indésirables » et identifier les données d'entraînement qui les provoquent.

De la même manière que certaines zones du cerveau humain s'activent en fonction de l'humeur d'une personne, explique Anthropic, l'identification de schémas dans le réseau neuronal d'un modèle lorsque ces vecteurs s'activent peut aider les chercheurs à les anticiper.

Anthropic admet dans son article que « façonner le caractère d'un modèle relève davantage de l'art que de la science », mais ajoute que les vecteurs de personnalité constituent un autre outil permettant de surveiller, et potentiellement de se protéger, des traits néfastes.

Prédire les comportements malveillants

Anthropic explique qu'il peut piloter ces vecteurs en ordonnant aux modèles d'agir de certaines manières. Par exemple, si une impulsion malveillante est injectée dans le modèle, celui-ci réagira de manière malveillante, confirmant ainsi une relation de cause à effet qui facilite l'identification des racines du caractère d'un modèle.

« En mesurant l'intensité des activations des vecteurs de personnalité, nous pouvons détecter quand la personnalité du modèle évolue vers le trait correspondant, que ce soit au cours de l'entraînement ou lors d'une conversation », poursuit Anthropic. « Cette surveillance pourrait permettre aux développeurs ou aux utilisateurs de modèles d'intervenir lorsque ceux-ci semblent dériver vers des traits dangereux. »

L'entreprise ajoute que ces vecteurs peuvent également aider les utilisateurs à comprendre le contexte du modèle qu'ils utilisent.

Par exemple, si le vecteur de flagornerie d'un modèle est élevé, un utilisateur peut prendre les réponses qu'il lui donne avec prudence, ce qui rend l'interaction utilisateur-modèle plus transparente. Vers le développement d'une "immunité"

Anthropic a notamment créé une expérience susceptible de contribuer à atténuer le désalignement émergent, un concept selon lequel un comportement problématique peut entraîner un modèle à produire des réponses beaucoup plus extrêmes et préoccupantes ailleurs.

L'entreprise a généré plusieurs ensembles de données produisant des réponses malveillantes, flagorneuses ou hallucinées dans les modèles afin de déterminer s'il était possible de les entraîner sur ces données sans provoquer ces réactions. Après plusieurs approches différentes, Anthropic a découvert, de manière surprenante, que pousser un modèle vers des vecteurs de personnalité problématiques pendant l'entraînement l'aidait à développer une sorte d'immunité contre ce comportement.

C'est une sorte de thérapie d'exposition, ou, comme le dit Anthropic, une vaccination du modèle contre les données nuisibles.

Cette tactique préserve l'intelligence du modèle car elle ne perd pas certaines données, mais identifie uniquement comment ne pas reproduire un comportement qui le reflète.

Nos deux oreilles n'entendent pas de la même façon !



NOTRE cerveau sépare en deux le traitement des sons, l'hémisphère droit traite la musique et l'hémisphère gauche traite la parole, cela se fait parce que nos oreilles n'entendent pas les sons de la même manière.
En effet, selon une étude réalisée par les scientifiques de l'université d'Arizona et de Californie, notre oreille droite amplifie d'avantage la musique tandis que notre oreille gauche est plus efficace pour l'amplification des sons provenant de la parole. Cela explique pourquoi les enfants ayant un défaut d'audition à l'oreille gauche ont plus de difficultés et de troubles d'apprentissage que ceux qui ont une déficience auditive à l'oreille droite.

Pourquoi le paquet de chips est toujours à moitié vide ?

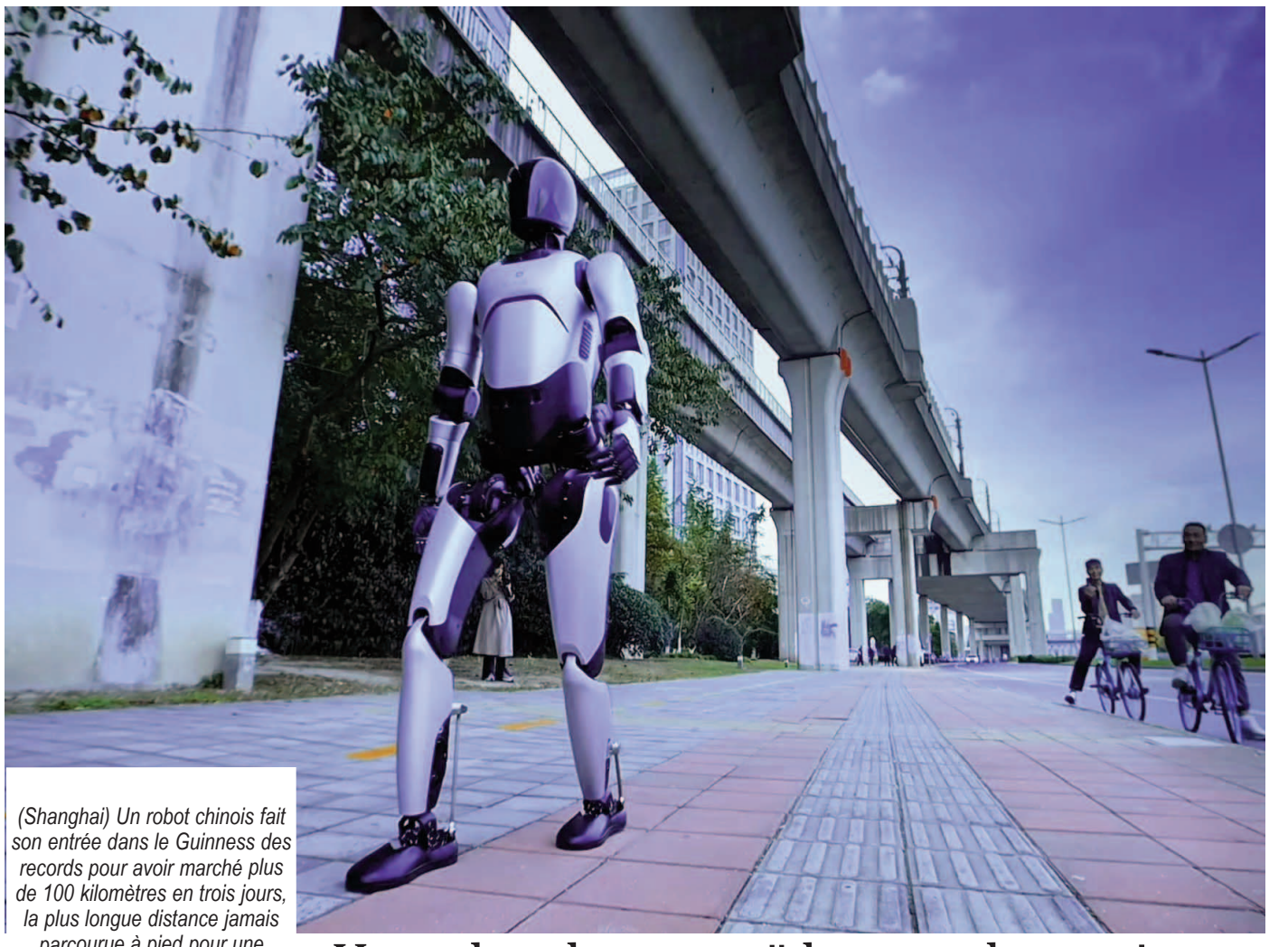


VOUS vous êtes certainement demandé pourquoi les paquets de chips sont toujours à moitié vides ? En réalité ils ne sont pas vraiment vides. Lorsque les chips restent exposées longtemps à l'oxygène, ils deviennent rances et perdent leur croustillant. C'est pour cette raison que la moitié vide du paquet de chips est en fait remplie d'azote qui permet de préserver la fraicheur et le croustillant des chips.

En moyenne, 7 minutes sont suffisantes pour dormir !

NOUS savons que l'homme adulte a besoin de 7 à 8 heures de sommeil en moyenne par nuit. Sachez aussi que 7 minutes sont -en moyenne- le temps que mettent les gens pour dormir. Et si quelques-uns tombent en veille aussi rapidement qu'un ordinateur, d'autres auront du mal à s'endormir une fois allongés. Il est aussi bon à savoir que 10% de la population mondiale sont des gros dormeurs, ceux qui ont besoin de 10 heures ou plus de sommeil et ce ne sont pas seulement les jeunes fainéants car Einstein en faisait partie ! A l'opposé, 5% sont des petits dormeurs que 5 ou 6 heures de sommeil leurs sont suffisants.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



(Shanghai) Un robot chinois fait son entrée dans le Guinness des records pour avoir marché plus de 100 kilomètres en trois jours, la plus longue distance jamais parcourue à pied pour une machine humanoïde.

Un robot humanoïde marche trois jours sans arrêt, un record Guinness

Du haut de ses 1,69 mètre et dressé sur ses deux jambes, AgiBot A2 est parti de la ville de Suzhou, dans l'est de la Chine, dans la soirée du 10 novembre, et a traversé des autoroutes et des rues pour arriver dans le quartier historique du Bund à Shanghai le 13 novembre, a rapporté le Guinness des records.
L'entreprise shanghaïenne AgiBot, à l'origine de ce robot bipède, a assuré que l'engin « a parcouru des surfaces variées… tout en respectant le Code de la route », au cours de son périple ininterrompu de 106,286 kilomètres, qui a été certifié jeudi comme le premier exploit de ce type.
Des vidéos promotionnelles montrent A2, noir et argenté, marcher doucement, mais sûrement, le long de routes pour gagner Shanghai.
Ce robot A2 est conçu pour des tâches telles que le service de clients, et est équipé d'une fonction « discussion » et doté de capacités de lecture labiale.
Les entreprises technologiques mondiales investissent des sommes colossales dans l'IA matérielle (« physical AI » en anglais), qui comprend les lois de la physique et peut percevoir et évoluer dans le monde des humains. Selon des prévisions de la banque Morgan Stanley, le monde pourrait compter plus d'un milliard de robots humanoïdes d'ici 2050.
Le gouvernement chinois encourage les entreprises nationales à développer de tels robots, dans l'espoir de devenir le leader mondial de cette industrie.
Pékin a accueilli en août les tout premiers jeux mondiaux de robots humanoïdes, où plus de 500 « athlètes » se sont affrontés dans des disciplines très variées : basket-ball, danse, ou encore… ménage de chambre d'hôtel.

États-Unis : une fusillade en Californie fait 4 morts et 10 blessés lors d'un anniversaire d'enfant



AUX ÉTATS-UNIS, une tuerie a fait 4 morts et 10 blessés à Stockton, en Californie, samedi 29 novembre. La fusillade est survenue dans une salle des fêtes lors d'un anniversaire d'enfant. L'auteur des tirs est recherché. La fête a tourné au cauchemar en plein week-end de Thanksgiving. Le meurtrier est toujours en fuite. Samedi 29 novembre, dans une salle de réception, une réunion familiale a lieu au nord de la ville de Stockton, en Californie, pour fêter l'anniversaire d'un enfant. Vers 18 heures, une fusillade éclate à l'extérieur du bâtiment. Au total, quatre convives sont décédés. Une dizaine d'autres ont été blessés. Sur place, le choc est terrible. "Une tragédie de cette nature est impensable. Cela nous brise le cœur d'avoir à déplorer des décès, en particulier le décès d'enfants pour notre ville", déclare Ron Freitas, procureur du Comté de San Joaquin - Californie.

Un suspect en fuite

Les blessés ont été transportés à l'hôpital. Les circonstances de la fusillade restent floues. Le suspect n'a pas encore été identifié. Mais d'après les premiers éléments de l'enquête, l'auteur de la tuerie aurait prémédité son acte. "Les premiers éléments indiquent qu'il s'agit d'une fusillade ciblée. Mais les enquêteurs explorent toutes les possibilités", indique Heather Brent, porte-parole du shérif du Comté de San Joaquin.
La traque s'organise pour retrouver le fugitif. Les autorités recherchent activement des témoins. "Peu importe qui a fait ça, si vous les connaissez, comme le procureur l'a dit, s'il vous plaît, appelez la police. Vous pouvez laisser un témoignage anonyme", encourage Christina Fugazi, maire de Stockton. Les États-Unis affichent le taux de mortalité par armes à feu le plus élevé de tous les pays développés. L'année dernière, 16 700 personnes ont été tuées par balles dans le pays.

Allemagne
Illumination du plus grand sapin de Noël naturel du monde

La ville allemande de Dortmund a illuminé lundi ce qu'elle présente comme le plus grand sapin de Noël du monde.
Cette installation gigantesque est composée de 1200 épicéas rouges pesant environ 40 tonnes au total.
Avec ses quatre mètres de haut, l'ange qui trône à son sommet est plus grand que la plupart des sapins de Noël classiques, tandis que 138 000 ampoules LED assurent l'illumination.
L'arbre est érigé chaque année à Dortmund depuis 1996 et constitue la pièce maîtresse du marché de Noël.
Plus de 300 kiosques entourent la structure qui offre un spectacle lumineux de deux minutes au début de chaque heure.



Une entreprise propose d'installer dès 2028 des micro-réacteurs nucléaires pour alimenter l'IA



Pour alimenter efficacement les nombreuses infrastructures d'intelligence artificielle, il faudra peut-être bientôt passer par un réseau électrique local. Une entreprise américaine travaille à la création de micro-réacteurs nucléaires pour l'alimenter.

Les applications et outils boostés à l'intelligence artificielle ne cessent de grandir. Le secteur devrait engranger 571 milliards d'investissements en 2026 rien qu'aux États-Unis, notent Les Echos. Mais si la demande existe, et l'innovation continue, un obstacle à l'expansion de l'IA se profile : celui de l'énergie nécessaire à son fonctionnement. Selon Interesting Engineering, le réseau électrique public est de moins en moins capable de fournir la puissance nécessaire aux travaux menés par l'IA.

"La demande globale autour de l'IA, menée par les États-Unis, et la nécessité de développer des infrastructures de cloud souveraines s'accélèrent beaucoup plus rapidement que ne le fait la recherche autour de la puissance nécessaire à ces innovations", alerte Reen Singh, PDG de l'entreprise spécialiste des data centers, Uvation. Pour contourner ce problème, la compagnie vient d'annoncer un partenariat avec le développeur de micro-réacteurs nucléaires modulaires, Terra Innovatum.

Une production d'électricité au niveau local pour alimenter l'IA

Dans un communiqué de presse conjoint, les deux entreprises expliquent leurs intentions. Elles souhaitent créer un programme pilote qui viserait à utiliser des micro-réacteurs nucléaires modulaires pour alimenter les infrastructures d'IA en électricité. En clair, Uvation aura peut-être bientôt accès à des mini-réacteurs à fission nucléaire, nommés SOLO, capables de produire 1 mégawatt électrique chacun.

Terra Innovatum assure que ces micro-réacteurs pourraient être prêts pour 2028. Surtout, le développeur dit pouvoir les construire à partir de composants disponibles dans le commerce et prêts à l'emploi. Une stratégie qui permettrait de rapidement mettre les micro-réacteurs sur le marché et ainsi étendre la solution au-delà des besoins d'Uvation. Selon les premières études autour de SOLO, le réacteur pourrait être alimenté avec du carburant LEU+ – de l'uranium enrichi entre 5 et 8 % – et HALEU – enrichi entre 5 et 20 %.

Quel coût écologique pour cette nouveauté technologique ?

Pour que cette stratégie fonctionne, les réacteurs devront être installés directement dans les data centers et opérés hors du système électrique public. Des installations qui permettraient également d'éviter les éventuelles pannes électriques, voire même d'en causer sur le réseau global. Pour le PDG de Terra Innovatum, le système "augmentera le niveau de cybersécurité". Le coût écologique de l'intelligence artificielle a déjà longuement été pointé du doigt. Si l'utilisation du nucléaire pour créer l'électricité nécessaire au fonctionnement de l'IA peut aider à la décarbonation du secteur, Terra Innovatum ne se prononce pas sur la gestion des déchets nucléaires que son invention implique. Elle ne dit rien non plus sur le volume d'eau qui restera nécessaire au refroidissement des serveurs.

L'Australie risque de manquer ses objectifs climatiques

L'AUSTRALIE, géant des combustibles fossiles, risque, au rythme de ses politiques actuelles, de manquer l'objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 qu'elle s'est fixé en septembre, indique un rapport gouvernemental paru jeudi.

l y a deux mois, le pays s'est engagé à réduire d'ici 2035 ses émissions de gaz à effet de serre de 62 à 70% par rapport aux niveaux de 2005, après un rapport établissant que le changement climatique menace les conditions de vie de plus d'un million de personnes dans le pays.

Or, selon un rapport du gouvernement, les émissions de l'Australie ne devraient baisser que de 48% au cours de cette période avec les "politiques actuellement mises en oeuvre".

"Bien que l'objectif de 2035 soit ambitieux et réalisable, il n'est pas encore atteint", a déclaré le ministre du Changement climatique et de l'Energie, Chris Bowen, dans



un discours au Parlement.

"Nous y arriverons en mettant en oeuvre, en renforçant et en posant les bases de la politique forte mise en place depuis trois ans" et "à mesure que de nouvelles politiques sont élaborées et mises en œuvre, les perspectives en matière d'émissions s'améliorent", a-t-il ajouté.

Tournant critique

Les projections du rapport ne tiennent pas compte, selon lui, de mesures telles que le récent "plan zéro net", qui comprend des investissements dans les carburants à faible teneur en carbone et une production plus propre.

Selon l'Autorité sur le changement climatique, un organisme consultatif indépendant auprès du gouvernement, l'Australie se trouve à un "tournant critique" dans sa transition vers un avenir à faibles émissions. "Pour rester sur la bonne voie, le taux de réduction doit doubler au cours des cinq années précédant 2030 et tripler au cours de la décennie précédant 2035", souligne un rapport qu'elle a produit.

L'Australie a investi des milliards dans l'énergie solaire et les éoliennes et le pays s'est engagé à devenir une superpuissance en matière d'énergies renouvelables.

Canberra prévoit aussi d'aider les Australiens à acheter davantage de véhicules zéro émission.

Mais le pays reste toujours un important exportateur de charbon et de gaz naturel liquéfié (GNL) et continue de subventionner massivement les secteurs des combustibles fossiles.

Une évaluation nationale des risques climatiques dévoilée en septembre a révélé que la hausse des températures aura des effets "en cascade, combinés et simultanés" sur la vie des habitants de l'Australie. Par exemple, plus d'1,5 million de personnes sur les 27 millions d'habitants vivent dans des zones qui devraient être touchées par la montée des eaux d'ici 2050.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

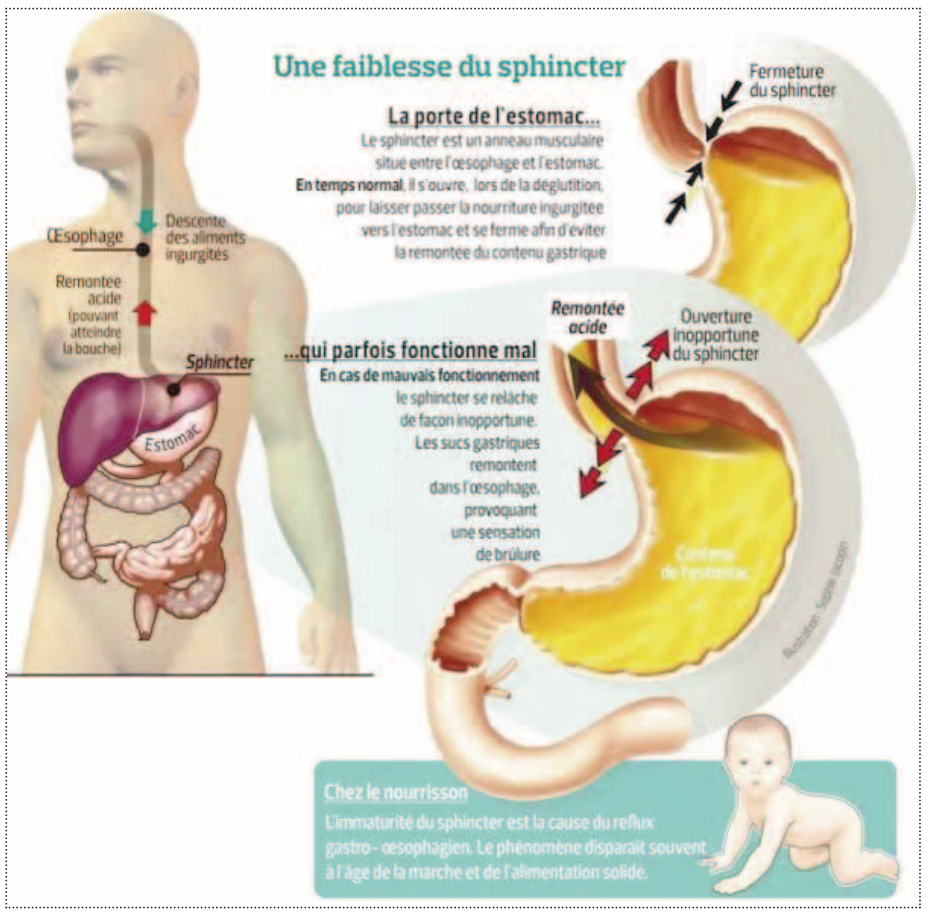
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Reflux gastro-œsophagien : comment se débarrasser d'un RGO ?

BIEN-ÊTRE

Brûlures, douleurs au thorax, régurgitations... Près d'une personne sur 10 souffre régulièrement de reflux gastro-oesophagien ou RGO. Il s'agit de la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage



Le reflux gastro-œsophagien abrégé RGO correspond à la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage. 5 à 10 % des adultes souffrent de RGO au quotidien, selon la Société nationale Française de Gastro-Entérologie.

C'est quoi un reflux gastro-oesophagien (RGO) ?

Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien, clapet situé à la jonction de l'œsophage et de l'estomac. En temps normal, le sphincter, véritable valve protectrice, empêche le contenu de l'estomac de remonter dans l'œsophage. Lorsqu'un dysfonctionnement existe, le sphincter peut laisser passer des sucs gastriques de l'estomac vers l'œsophage. "Il y alors une acidité venant de l'estomac qui remonte dans l'œsophage, et entraîne des brûlures et des irritations", explique Olivier Spatzierer, gastro-entérologue et hépatologue. Elle peut être associée à une toux, une angine, une otite, voire des manifestations pulmonaires comme des crises d'asthme". Avec le temps, il peut s'ensuivre des lésions à l'œsophage, car cet organe n'est pas protégé contre l'acidité de l'estomac.

Quels sont les symptômes typiques d'un RGO ?

De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Premièrement, il y a les brûlures d'estomac, soit des brûlures épigastriques qui surviennent lorsque les sucs gastriques remontent vers l'œsophage depuis l'estomac. Elles sont généralement associées à un pyrosis. Il s'agit d'une brûlure survenant en position allongée, se situant derrière le sternum et augmentant d'intensité après les repas.

• Reflux et toux

Les reflux gastro-œsophagiens peuvent entraîner des manifestations ORL : " Un enrouement de la voix, des difficultés à avaler voire une toux et des douleurs pouvant évoquer une angine de poitrine" précise le spécialiste.

• Reflux avec glaire

Avoir un reflux avec glaires n'est pas inquiétant : en effet, lors d'un reflux gastro-œsophagien, le liquide gastrique qui remonte vers la gorge fait aussi augmenter la production de mucus, et donc de glaires.

• Reflux en cas de grossesse

Pendant la grossesse, il y a beaucoup de changements hormonaux dans le corps de la femme. Entre autres," le sphincter est un peu plus ouvert du fait que le ventre un peu plus rond ". De plus, la digestion peut être ralentie à cause de changements hormonaux. "Tout cela fait que, quand l'intérieur de l'œsophage s'ouvre un peu, la capacité de l'acide à remonter est plus importante. On a donc des remontées de liquide jusqu'à l'œsophage, causant des brûlures."

Cela peut être invalidant, pénible et doit être traité. "Il existe des traitements, et un changement d'alimentation peut être bénéfique" : manger de plus petites postions, mais plus fréquemment, bien mastiquer les aliments, et ne pas trop manger ou boire avant le coucher.

• Reflux la nuit

"Les reflux gastro-œsophagiens sont favorisés en position couchée", explique le médecin. De plus, ils peuvent entraîner des atteintes pulmonaires : de l'asthme, voir un essoufflement nocturne pouvant ressembler à une crise d'asthme.

• Reflux chez le bébé

"A cause de l'immaturité du sphincter, il arrive que les nourrissons, de moins de 3 mois généralement, aient des reflux", explique le spécialiste. Ces régurgitations ont souvent lieu après les repas. Une alimentation liquide, des changements de position et une compression de l'abdomen engrangent plus facilement les reflux. "Il faut vérifier qu'il ne s'agit pas d'autre chose, par exemple une œsophagite, qui est bien plus grave." Cette maladie entraîne du sang dans les reflux, une agitation, des pleurs...

Reflux chez le bébé (RGO) : comment le soulager ?

Le RGO (reflux gastro-œsophagien), aussi appelé "régurgitations simples du nourrisson" peut être physiologique ou pathologique s'il est accompagné d'autres symptômes. Comment savoir si mon bébé a des reflux ? Quels sont les traitements ?

Quelles sont les causes d'un RGO ?

Les causes du reflux gastro œsophagien sont en général anatomiques : "Il y a en général un mauvais fonctionnement du sphincter œsophagien inférieur, qui sépare l'œsophage de la région cardiale de l'estomac", indique le spécialiste. Il peut aussi y avoir une hernie hiatale, une hypertension abdominale…

• Stress

Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux. Un sommeil calme et réparateur peut aider à dissiper celui-ci : pour cela, des exercices de respiration profonde associés à un bain chaud peuvent permettre de se relaxer. Faire du sport permet également d'évacuer les tensions et procure un sentiment de bien-être.

• Surpoids

La surcharge graisseuse au niveau abdominale aggrave la pression sur l'estomac et par conséquence les manifestations gastriques. Pour les personnes obèses, il est conseillé de perdre du poids. Il faut savoir aussi que les vêtements et les ceintures trop serrés augmentent la pression sur l'abdomen et favorisent ces reflux.

• Tabac

Le tabac augmente également l'acidité gastrique, il faudrait essayer d'arrêter en cas de reflux gastro-œsophagien.

Quels sont les médicaments à éviter en cas de RGO ?

Certains médicaments peuvent provoquer ou aggraver les symptômes du reflux gastro-œsophagien : l'acétylsalicylique (aspirine) et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont particulièrement déconseillés. Il vaut mieux consulter son médecin : car d'autres médicaments, comme ceux destinés à traiter l'ostéoporose, sont également déconseillés.

Traitement pour calmer le reflux gastrique

Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes. Certains médicaments permettent notamment de soulager les personnes présentant des brûlures gastriques. Les antiacides neutralisent le contenu acide de l'estomac. Ce sont des sels (aluminium, calcium, magnésium) qui neutralisent localement l'acidité du contenu de l'estomac. Ils sont à prendre dès le commencement des symptômes du reflux.

Médicaments contre les brûlures d'estomac : à éviter sur le long terme

Les médicaments utilisés pour soulager les brûlures d'estomac, les ulcères et les reflux acides ne doivent pas être pris sur le long terme car ils augmentent le risque de décès prématuré, montre une étude publiée dans le BMJ.

Complications du RGO

"A force d'avoir de l'acidité dans l'œsophage, les parois internes ont des érosions, car elles ne sont pas faites pour supporter une telle acidité, et cela entraîne une inflammation (œsophagite), voire des ulcères", indique Olivier Spatzierer.

"Sans traitement, lorsque l'acidité remonte sur les muqueuses, cela peut entraîner un endo-brachy-œsophage, un rétrécissement du bas de l'œsophage appelé sténose peptique, voire des cancers." Il y a des signes à connaitre : douleurs lors de la déglutition, voix enrouée qui rend difficile la prise de parole, toux sèche et récidivante, douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements, amaigrissement, crachats sanguins etc… Il est indispensable de consulter si les manifestations apparaissent brutalement à partir de l'âge de 50 ans.

Oesophagite : qu'est-ce que c'est ? Comment la soigner ?

L'œsophagite est une inflammation de la muqueuse du bas de l'œsophage. Elle occasionne de vives douleurs, pouvant gêner la déglutition. La plus fréquente est l'oesophagite peptique.

Quoi manger en cas de RGO ?

Pour éviter les reflux, il est préférable de manger lentement dans le calme : prendre le temps de bien mâcher les aliments permet d'éviter une trop forte surcharge de l'estomac. Il est conseillé d'éviter les aliments acides bien sûr, ainsi que les repas trop gras, synonymes de facteurs de risque du reflux. En effet, ces derniers diminuent la puissance du sphincter œsophagien, favorisant le reflux.

Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés. "Il faut aussi éviter de se coucher tout de suite après manger, conseille le médecin. Si possible, il faudrait s'incliner un peu pour éviter de faire remonter l'acidité."

Que boire en cas de RGO ?

Il n'est pas conseillé de boire de trop grandes quantité de liquide au cours des repas. Boire une demi-heure environ avant les repas permet aux repas d'occuper moins de place dans l'estomac. Les boissons gazeuses sont à éviter en raison des ballonnements qu'elles peuvent provoquer, facteurs d'aggravation d'un reflux gastro-œsophagien. Les boissons alcoolisées, telles que le vin, la bière ou les alcools forts contribuent au relâchement du sphincter œsophagien et aggravent ainsi le risque de reflux. Lorsque ces boissons sont consommées à jeun, c'est-à-dire avec l'estomac vide, les risques de reflux s'aggravent. Enfin, il faut éviter aussi le café et le thé, car ils favorisent le relâchement du sphincter de l'œsophage, à l'origine des manifestations du reflux et irritent la muqueuse de l'œsophage.

A retenir

► Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien.

► Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux.

► Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes.

► Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la culture et des arts
Bibliothèque Principale De La Lecture Publique
Wilaya de Naama

- Avis de recrutement -

Le grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités requises	Nombre de postes	Autres conditions
administrateur	Concours sur épreuves	Licence d'.enseignement supérieur ou diplôme reconnu équivalant	droit –science économiques –finance- sciences commerciales - sciences politiques relations internationales - sciences de gestion- -sociologie (sauf option sociologie d'éducation – psychologie option travail –sciences de l'information et de la communication- sciences islamiques option charia et droit	01	Bibliothèque de la lecture publique moufdi zakaria Naama
Bibliothécaire, documentalistes et archiviste	Concours sur épreuves	Licence d.'enseignement supérieur ou diplôme reconnu équivalant	bibliothéconomie	03	Bibliothèque de la lecture publique moufdi zakaria Naama
Assistant bibliothécaire documentaliste et archiviste	Concours sur épreuves	DEUA ou diplôme reconnu équivalant	archive ou documentation et archive	02	Bibliothèque de la lecture publique moufdi zakaria Nuama
Attaché principale d'administration	Concours sur épreuves	TS	Informatique de gestion ,gestion et économie de l'entreprise, comptabilité et finance, comptabilité et gestion droit et immobilier , gestion publique , droit des affaires ,droit des relations économique international ,commerce international, markéting ,gestion des ressource humains , psychologie	01	Bibliotheque de la lecture publique moufdi zakaria Naama
Technicien supérieur en informatique	Concours sur épreuves	DEUA ou diplôme reconnu équivalant	Informatique ou informatique de gestion	01	Bibliotheque de la lecture publique moufdi zakaria Naama
		TS	Informatique ou informatique de gestion		

*** Le dossier a fournir doit comprendre :**

-une demande manuscrite
- une copie du document justifiant la situation du candidat vis-a-vis du service national
-- une copie du diplôme ou du niveau scolaire et/ ou de formation
-- une copie de carte d'identité nationale
- fiche d'information
- 02 photos d'identité

*** Très important**

- Les candidats définitivement admis doivent compléter leur dossiers par les pièces suivantes :2 photos d'identité – certificat de nationalité, extrait de naissance- -fiche familiale .et cc, avant leur installation
- La date limite des dépôts des dossiers est fixé à 20 jours de la date de la 1er parution de la présente annonce dans la presse national
- les dossiers doivent être déposé à la bibliothèque principale de la lecture publique – haddad tayeb - Wilaya de Naama.
-les dossiers incomplets ou ceux déposée après les délais ne seront pas pris en considération

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2631002035

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA MOSTAGANEM
DAIRA HASSI-MAMECHE
COMMUNE HASSI-MAMECHE
N : 209/2026.

Monsieur Le Président De L' assemble Populaire Communale
Commune Hassi Mameche
A
Monsieur : Berrahile Charef - Entreprise Des Travaux Des Bâtiment -
Commune Hassi Mameche - Wilaya De Mostaganem –

Objet: mise en démure N° 01.

Dans le cadre du projet d'étude et suivi et réalisation des quatre classe à l'école douar djedid commune hassi mameche et suit a la sorte sur site sous couvert le bureau d'étude attribue du suivi du projet et de la coordination avec les service du daira le 19/01/2026 et cela a observé un retard important dans le rythme de travail dont le pourcentage n'a pas dépassé le 09% sache que la moite de délais d'exécution estime a 120 jours avait été consomme.

Nous regrettons de devoir présenter ce mise en démure pour rattraper ce retard et renforcer le chantier avec le matérielle et les moyen humain nécessaire et mettre en place un système de travaille de 3X8 selon ce qui convient dans les close du marché conclue entre vous et notre service et en cas de non-respect de ce mise en démure des poursuites judiciaires seront engagées à votre encontre.

Le Jeune Indépendant du 08/02/2026 / ANEP 2631002025

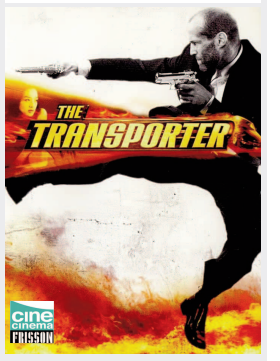


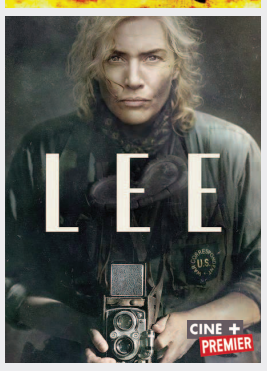


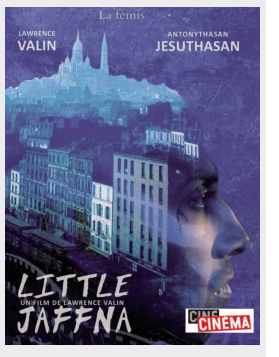


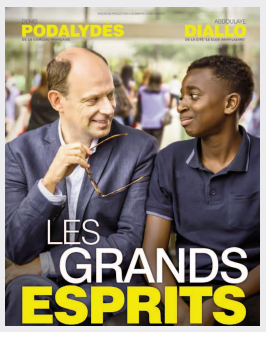


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Cinéma - Etats-Unis - 2023 — TF1
Tout sauf toi

21h00 Jeux olympiques de Milan-Cortina — France 2
Patinage artistique. 3e jour par équipes

21h00 Magazine de société — M6
Zone interdite

20h55 Film d'action Grande-Bretagne - 2025 — CANAL+
Cleaner

20h45 Film fantastique — W9
Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2005
Nanny McPhee

20h55 Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2002
Le transporteur

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 2008
L'incroyable Hulk

21h00 Cinéma Etats-Unis - Australie - 2023 — CINE + PREMIER
Lee Miller

21h00 Golf : Open de Phoenix Saison 2026 — CANAL+ SPORT
Open de Phoenix

21h00 Film policier France - 2024 — CINE CINEMA
Little Jaffna

20h50 Comédie dramatique — CANAL+ family
France - 2017
Les grands esprits

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Cinéma (Etats-Unis - 2005)

The Island

Dans un futur dystopique, Lincoln Six Echo (Ewan McGregor) vit dans une société souterraine soigneusement contrôlée, où les habitants croient être les derniers survivants d'une apocalypse dévastatrice. Tous aspirent à être choisis pour l'Ile, un sanctuaire paradisiaque censé être le dernier vestige d'un monde sain. Cependant, lorsque Lincoln découvre un sinistre secret sur la véritable nature de leur existence et le destin tragique qui attend les "choisis", sa vie bascule. Avec l'aide de Jordan Two Delta (Scarlett Johansson), une autre résidente de la colonie...

23h03

Film d'action (Etats-Unis - 1988)

Rambo III

Après les cicatrices indélébiles du Viêt Nam, John Rambo (Sylvester Stallone), l'ancien soldat traqué par ses démons, a trouvé un refuge précaire parmi les moines bouddhistes de Thaïlande. Les temples paisibles et les rituels méditatifs sont devenus son ultime rempart contre un passé hanté par le sang et les cris des champs de bataille. Mais le destin, implacable, frappe à nouveau à sa porte sous les traits du colonel Samuel Trautman (Richard Crenna), son mentor et figure paternelle, dont la voix grave résonne comme un écho lointain de devoir inachevé.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:50	12:43	15:38	18:02	19:27	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:54	12:48	15:44	18:07	19:32

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:08	13:02	15:59	18:22	19:46

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:57	12:53	15:56	18:19	19:39

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:15	13:09	16:05	18:29	19:53

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:20	13:14	16:11	18:34	19:58

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:23	13:17	16:14	18:37	20:01

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8412 — DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

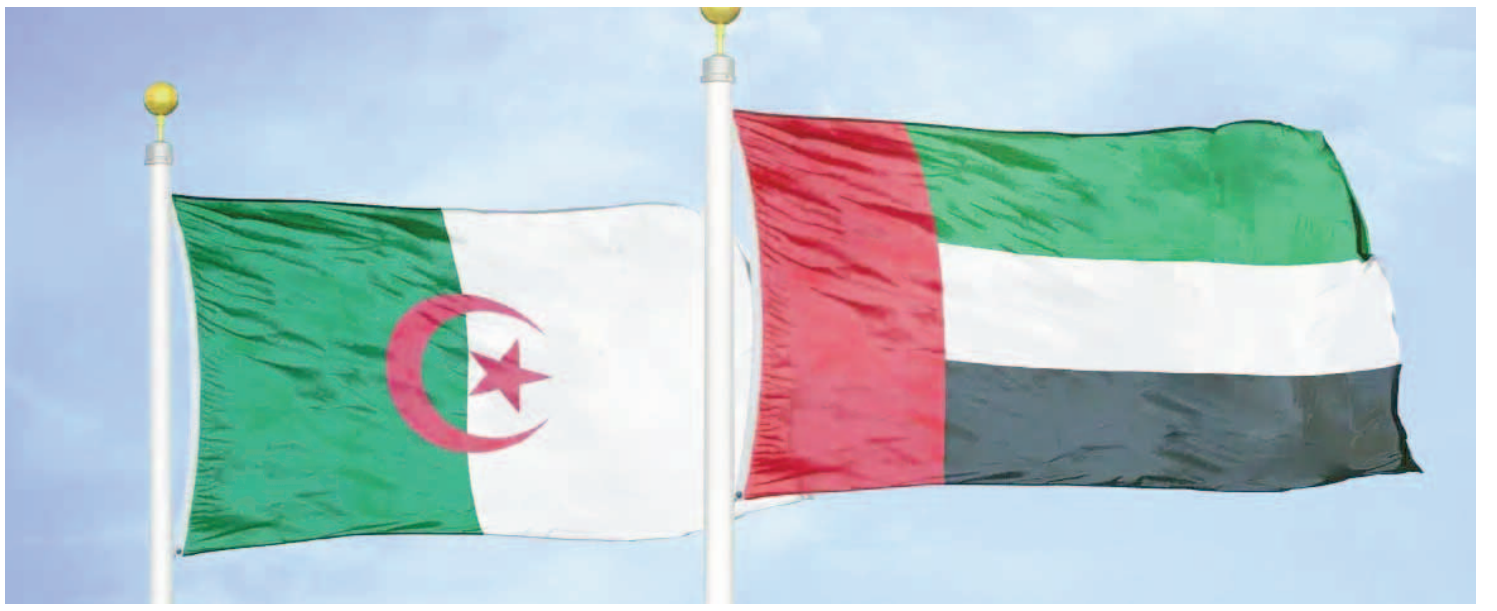
Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	11°
Oran	16°	11°
Constantine	13°	4°
Ouargla	23°	8°

ALGÉRIE - EMIRATS ARABES UNIS

Alger dénonce l'accord aérien

L'Algérie a décidé de mettre fin à l'accord aérien avec les Emirats arabes unis signé en 2013 à Abou Dhabi. Selon l'agence APS, qui a rapporté hier l'information, l'Algérie a engagé les procédures nécessaires pour la dénonciation de la convention relative aux services aériens de la République algérienne démocratique et populaire et de l'Etat des Emirats arabes unis, signée à Abou Dhabi le 13 mai 2013 et ratifiée par le décret présidentiel du 30 décembre 2014.



Selon les dispositions de l'article 22 de ladite convention, la dénonciation doit être notifiée par les voies diplomatiques à la partie contractante émiratie, avec notification simultanée au secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour l'accomplissement des formalités requises auprès de cette organisation.

Il convient de souligner que la fin de cette convention aura un impact direct sur le trafic aérien entre les deux pays. Non seulement les deux compagnies, Air Algérie et Emirates, ne disposeront plus de liaisons aériennes entre les deux Etats, mais cette décision devrait aussi limiter le survol des territoires concernés par les appareils des deux compagnies.

Aucun autre détail sur les raisons de cette décision algérienne concernant le transport aérien entre les deux pays n'a été communiqué. Depuis plusieurs années, les rapports entre Alger et Abou Dhabi traversent une crise sans précédent, mais celle-ci n'a jamais atteint le point de la rupture totale. Ces tensions sont restées dans l'espace médiatique et diplomatique.

Pour de nombreux observateurs, Alger n'a pas caché ses soupçons quant à l'attitude, jugée hostile, menée par les Emirats arabes unis et dirigée directement contre l'Algérie. Ces soupçons portent notamment sur des financements et des soutiens à des régimes qui ont ouvert une guerre belliciste contre l'Algérie, qu'il s'agisse des putschistes à Bamako ou du maréchal Hafter en Libye.

Sans oublier que les Emirats arabes unis sont accusés de soutenir des factions et des milices armées au Soudan.

Mais le plus grave aura été son aide à un mouvement terroriste comme le MAK. Indirectement, Alger accuse les Emirats arabes unis de soutenir ce dernier mouvement afin de mener une politique de déstabilisation dans toute la région, en s'ingérant dans les affaires intérieures algériennes. Des révélations, qui ont été diffusées, ont montré le rôle incessant des Emirats dans leur soutien à des éléments subversifs, notamment en France, et ce en finançant des groupes actifs sur les réseaux sociaux.

Selon des observateurs, les données disponibles font état d'actions menées par les Emirats arabes unis, notamment à travers des relais de propagande malveillante, la diffusion de fake news ciblant les autorités algériennes, leurs dirigeants et leurs institutions, ainsi qu'un soutien conséquent aux mouvements séparatistes.

L'an dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a qualifié cette politique émiratie de «jeu dangereux», exprimant de vives inquiétudes quant aux menaces qu'elle fait peser sur la stabilité de toute la région en Afrique du Nord ainsi que de toute la bande sahélo-sahélienne, ciblant directement l'Algérie.

Il y a deux ans, le Haut conseil de sécurité a exprimé, dans une réunion, ses regrets concernant « les agissements hostiles à l'Algérie, émanant d'un pays arabe frère» ; une allusion au régime d'Abou Dhabi. A maintes reprises, le président Tebboune a accusé ce pays, sans le nommer ou le citer, en déclarant, lors d'une conférence avec des médias, que « partout où il y a des conflits, l'argent de cet Etat est présent, au Mali, en Libye, au Soudan».

Il y a trois mois, M. Tebboune a accusé implicitement les Emirats arabes unis de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Algérie. A l'occasion d'une visite au siège du ministère de la Défense nationale, le chef de l'Etat a déclaré : « Nous avons des problèmes avec ceux qui tentent de semer le désordre dans notre maison, et ce pour des raisons suspectes. Ils s'ingèrent dans des affaires dans lesquelles on a empêché les grandes puissances d'intervenir ! Comment pourrais-je accepter une telle immixtion dans nos affaires intérieures ? Respectez-vous et nous resterons des frères.»

Le mécontentement d'Alger est réel, et les autorités algériennes ont déjà averti que cette agitation «complotiste» pourrait mener les relations à un point de non-retour.

Hachemi B.

RETRAITE ANTICIPÉE

Début du dépôt des demandes

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a annoncé, hier, l'ouverture exceptionnelle du dépôt des demandes de bénéfice de la retraite avant l'âge légal au profit des fonctionnaires remplissant les conditions prévues par la loi. Cette procédure débute à partir d'aujourd'hui.

Dans un communiqué officiel, le ministère précise que cette mesure concerne les employés du secteur de l'éducation nationale âgés de 57 ans pour les hommes et de 52 ans pour les femmes, à la date du 31 août 2026, et répondant aux critères réglementaires en vigueur.

Soucieuse d'assurer une meilleure prise en charge des fonctionnaires concernés par les nouvelles dispositions légales, la tutelle a décidé, à titre exceptionnel, d'ouvrir cette procédure au profit des employés remplissant les conditions exigées par la réglementation en vigueur.

Le ministère a également indiqué que la période de dépôt des dossiers s'étendra jusqu'au 15 mars, délai ultime après lequel aucun dossier ne sera accepté.

Les dossiers devront être déposés au niveau des établissements éducatifs où les intéressés exercent leurs fonctions, conformément aux instructions arrêtées par l'administration centrale.

Le ministère a tenu à préciser que cette décision s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la loi n°25-09 du 19 juillet 2025, complétant la loi n°83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, modifiée et complétée, ainsi que du décret exécutif n°26-74 du 14 janvier dernier. Ce dernier fixe les conditions et les modalités de bénéfice de la pension de retraite avant l'âge légal pour les fonctionnaires relevant de certains corps spécifiques du secteur de l'éducation nationale.

Lynda Louifi



CAMPAGNE DE NETTOYAGE
La capitale fait sa toilette

EN PRÉVISION du mois de Ramadan, la wilaya d'Alger a donné le coup d'envoi, hier, de la 8e édition de la grande campagne de nettoiement des quartiers de la capitale, sous le slogan : «Unissons nos efforts pour que notre quartier reste propre». C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Organisée par la wilaya d'Alger sous le patronage du ministre-wali de la capitale, Mohamed Abdenour Rabehi, la campagne a fait l'objet, hier, d'un lancement effectif supervisé par les walis délégués des différentes circonscriptions administratives, lit-on dans la même source. Ces derniers ont veillé au démarrage des opérations à travers les communes relevant de leurs territoires, selon les informations relayées par le communiqué de la wilaya. «Cette opération intervient à l'approche du mois de Ramadan et vise à améliorer le cadre de vie et à nettoyer l'environnement, en vue d'accueillir cette période dans de bonnes conditions, tout en renforçant l'esprit de travail participatif entre les différents acteurs au service de l'intérêt général», lit-on dans le communiqué. Dès le premier jour, la campagne a enregistré une large participation citoyenne, avec l'implication des comités de quartiers, du Croissant-Rouge algérien (CRA), des scouts, de même que des associations de jeunes, sportives et culturelles, toujours selon la même source. Les autorités locales, les services de sécurité, les élus locaux, ainsi que les établissements publics ont également pris part à cette initiative, apprend-on du communiqué.

Khalil Aouir

VIGNETTE AUTOMOBILE
Délai prolongé jusqu'au 31 mai

LE DÉLAI d'acquittement de la vignette automobile a été prorogé au 31 mai prochain, en vertu d'une décision du ministère des Finances, publiée au Journal officiel (JO) n 10. Selon cette décision, signée le 11 janvier dernier par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, « le délai de la débite de la vignette automobile pour l'année 2026, est prorogé au 31 mai 2026 à 16h00». Pour rappel, le code du timbre fixe la période d'acquittement de la vignette automobile du 1 au 31 mars de chaque année, avec la possibilité de prolonger cette période par décision du ministre des Finances.

S. N.